



Schéma directeur

Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale 2025 - 2030



Note pour la lecture du document

L'Université Paris 8 situe au cœur de ses valeurs l'inclusion, la diversité et la lutte contre les discriminations. La rédaction de ce document soulève donc la question de l'accessibilité dans sa prise en main et sa lecture. Dans un souci de lisibilité par le plus grand nombre, une version web adaptée aux recommandations d'accessibilité sera proposée (paragraphes non-justifiés et alignés à gauche). L'écriture inclusive promeut l'égalité Femme-Homme, et ce document recourt autant que possible à l'usage des formulations épicènes. La mise en difficulté de lecture pour les personnes porteuses de certains handicaps nous pousse cependant à faire le choix de ne pas utiliser les doublets de type enseignant.e.s-chercheur.euse.s.

Sommaire

Le mot de la présidente de l'Université Paris 8	5
Le mot de la vice-présidente responsabilités et innovations durables, sociales et solidaires	6
Introduction	7
Le développement soutenable (ou durable) : une clé de lecture	8
Comment utiliser ce document ?	10
Méthodologie de co-construction	11
Gouvernance du schéma directeur DD-RSE	13
Ambition 1	15
Ambition 2	17
Ambition 3	19
Ambition 4	21
Ambition 5	25
Ambition 6	27
Ambition 7	29
Ambition 8	31
Conclusion	33
Fiches projets et indicateurs	35
Fiche projet 1 – Gouvernance et pilotage de la politique de TEDS	38
Fiche projet 2 – Politique d'achats et de consommation responsables	40
Fiche projet 3 – Stratégie de communication DD-RSE	42
Fiche projet 4 – Formation à la TEDS des étudiants	43
Fiche projet 5 – Sensibilisation de la communauté universitaire au DD-RSE	44
Fiche projet 6 – Élaboration d'une politique de R&I Responsables	45
Fiche projet 7 – Campus circulaires	47
Fiche projet 8 – Promotion de la biodiversité sur nos campus	48
Fiche projet 9 – Numérique responsable	49
Fiche projet 10 – Mobilités durables	50
Fiche projet 11 – Décarbonation de nos activités	51
Fiche projet 12 – Alimentation durable	52
Fiche projet 13 – Campus inclusifs	54
Fiche projet 14 – TEDS pour les réussites étudiantes	56
Fiche projet 15 – Formation DD-RSE des personnels	58
Fiche projet 16 – Plateforme de coopération territoriale	60
Crédits	61

Sommaire



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Annick Allaigre

L'Université Paris 8, Université des Créations, est mobilisée pour répondre aux enjeux écologiques, sociaux et sociétaux contemporains et pour œuvrer à la préservation d'un monde habitable ainsi qu'à la construction de sociétés justes et durables.

Nous savons que, face à l'urgence des enjeux environnementaux et sociétaux actuels, il nous faut repenser collectivement nos façons de consommer, de produire, de nous déplacer, de travailler et de vivre ensemble. Mais si l'urgence de la crise écologique s'impose à tous, ses conséquences économiques, sanitaires, sociales, sont d'autant plus vives dans le territoire de la Seine-Saint-Denis, marqué par des inégalités socio-économiques plurielles et de fortes vulnérabilités structurelles. La prise en compte de l'imbrication des différentes crises (écologique, économique, démocratique) et de leurs caractéristiques systémiques est un impératif pour imaginer et définir des paradigmes de durabilité forte, permettant de dépasser les contradictions ou les impensés de nos modes de développement contemporains.

Dans ce contexte, notre établissement prend toute sa part des responsabilités sociales et sociétales qui lui incombent et contribue, par ses missions d'enseignement, de formation et de recherche, à l'émergence de nouveaux modes de penser et de faire tout en concourant à l'action territoriale en faveur de la transition écologique, économique et sociale. En tant qu'acteur du territoire et en tant qu'espace de production et de transmission des savoirs, l'Université Paris 8 joue dès lors un rôle important dans la création et le développement de ces modèles de pensée et d'action soutenant les transitions, en matière de gouvernance, de formation, de recherche et d'innovation, de décarbonation et d'éco-responsabilité, et de qualité de vie au travail.

Cette démarche transversale se fonde sur les valeurs d'inclusivité, de solidarité et d'engagement portées par l'établissement, et

sur sa signature axée autour des créations sous toutes leurs formes. En tant qu'université critique et université monde, ancrée territorialement et animée par des valeurs de solidarité et de justice sociale, notre Université des Créations conçoit dès lors ses engagements écologiques en lien avec les forces vives de son environnement - étudiants, personnels, territoire - et leurs capacités d'innovation, de créativité et de transformation des pratiques et des savoirs ; elle privilie la co-construction de modèles alternatifs.

Nous pensons et développons Paris 8 en tant que « Fabrique de transitions », comme un laboratoire d'innovations et d'interventions sociales, au sein duquel les pratiques inter- et transdisciplinaires (stratégies d'émergence tant en matière de formation que de recherche), les pratiques d'engagement (pédagogies orientées projet, recherche engagée et recherche responsable, démarches participatives et partenariales) permettent de concevoir et d'expérimenter des concepts et des outils à même de renouveler les cadres de pensée et d'action hérités de l'anthropocène.

Le schéma directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale constitue en ce sens notre feuille de route afin de placer les innovations durables, sociales et solidaires au cœur de nos missions de service public, de réaliser nos engagements en matière de transitions et de forger des réponses qui soient à la hauteur des enjeux pour nos publics et notre monde.



Le mot de la vice-présidente responsabilités et innovations durables, sociales et solidaires

Carole Brunet

Avec la publication en juin 2023 de son Plan Climat-Biodiversité et Transition Écologique¹, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a établi une feuille de route cohérente avec les orientations gouvernementales exprimées dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) et la Stratégie Nationale Biodiversité (SNB), en invitant les établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) à définir leur politique en matière de Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS). Cette politique de TEDS se traduit notamment par l'obligation de produire à horizon fin 2024 un schéma directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale (DD-RSE) et la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES). Plus largement, le Plan de Transformation de l'État pour un Service Public Écoresponsable² met en avant les mutations multiples que doivent opérer, notamment, les établissements d'enseignement supérieur.

L'année 2024 a ainsi constitué une année charnière pour notre université : nous avons initié notre premier BEGES, constitué et formé un réseau de référents DD-RSE et TEDS, et construit notre schéma directeur DD-RSE, nous dotant d'une feuille de route plurianuelle jusqu'en 2030. Réponse à des enjeux transversaux, cette vision s'articule avec nos documents cadres (schéma directeur Énergie-Eau, schéma directeur Aménagement des Espaces Extérieurs, schéma directeur Handicap, schémas directeurs Réussites Étudiantes et Vie Étudiante, schéma directeur du Numérique et du Système d'Information, Plan de Sobriété Énergétique, charte Égalité Femmes-Hommes, charte Sciences-Société, charte Déconnexion Numérique), la construction de notre nouvelle offre de for-

mation LMD5, ainsi que les chantiers en cours relatifs à la prévention et prise en charge des risques psycho-sociaux et à la qualité de vie au travail d'une part, et l'élaboration de notre Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) d'autre part.

Ce passage à la planification de notre politique en faveur de la TEDS, loin d'être une action isolée, s'inscrit dans une trajectoire, matérialisée dès 2019 par la création d'une charge de mission Développement Durable puis par les ambitions de notre projet d'établissement 2020-2024 qui prévoyait la mise en place d'un «contrat écologique», avec le développement de l'engagement et des projets étudiants, le déploiement des programmes d'expérimentation portés par le Centre Numérique d'Innovation Sociale (CNIS), des opérations patrimoniales innovantes et durables, et la mise en œuvre de notre schéma directeur Énergie-Eau.

Depuis 2021, la création d'une Vice-Présidence Responsabilités et Innovations Durables, Sociales et Solidaires accompagnée d'une charge de mission Campus Écoresponsable a permis à l'établissement de s'appuyer sur la diversité d'initiatives émanant des services, des composantes et des laboratoires pour élaborer l'ossature de sa politique TEDS dans une démarche qui laisse place à l'horizontalité et tire parti des compétences métier, de l'ancrage local, et des capacités à décliner de nouveaux outils, tout en veillant à la mise en conformité avec les cadres réglementaires, voire en les anticipant. Le schéma directeur DD-RSE valorise l'ensemble de ces activités, les consolide et les structure, afin de soutenir pour notre université une trajectoire 2025-2030 guidée par l'exercice de ses responsabilités écologiques et sociales.

¹ Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2023, juin). [Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#).

² [Circulaire n° 6425-SG](#) du 21 novembre 2023 relative à l'engagement pour la transformation écologique de l'État.

Introduction

Ce document a pour objectif de présenter notre schéma directeur DD-RSE, qui décline les grands axes de notre stratégie de Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS) pour les cinq prochaines années. Celle-ci s'appuie évidemment sur des dynamiques de transition déjà présentes au sein de la communauté, que le schéma directeur DD-RSE vise à structurer et amplifier. L'élaboration du schéma directeur DD-RSE a également permis d'identifier certains manques et d'y remédier, et a ainsi constitué une opportunité pour coconstruire de nouveaux projets en faveur de la TEDS.

Portées par une prise de conscience collective, les questions environnementales et sociétales occupent une place grandissante au sein du service public³ depuis plusieurs années, y compris pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR)⁴. Dans la continuité des Accords de Paris et des Objectifs de Développement Durable (ODD), la mobilisation des associations étudiantes et la publication en 2023 du Plan Climat-Biodiversité et Transition Écologique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) appellent à des mutations multiples

et profondes dans le fonctionnement des établissements de l'ESR et à des évolutions de leurs missions fondamentales, afin d'intégrer pleinement les problématiques de transition écologique et de développement soutenable.

Dans ce contexte, le schéma directeur DD-RSE concrétise à horizon 2030 la vision stratégique de l'Université Paris 8 en matière de transitions écologiques et sociales, tant comme espace de production et de transmission des savoirs, que comme actrice du territoire soucieuse de son impact écologique et social. En réponse à la demande du MESR, la construction du schéma directeur prend appui sur le référentiel DD-RS porté par le Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale et du développement durable dans l'Enseignement Supérieur (CIRSES), association dont l'Université Paris 8 est membre.

Cependant, nous nous sommes appropriés la demande en proposant une stratégie votée en avril 2024 par le Conseil d'Administration et déclinée autour de huit ambitions, qui illustrent notre volonté de penser une démarche qui puisse refléter les singularités de notre université :

● Ambition n° 1

Une université responsable qui s'inscrit dans une démarche DD-RSE structurée, intégrée et partagée.

● Ambition n° 2

Une université qui sensibilise, forme et associe les citoyens et acteurs aux enjeux des transitions.

● Ambition n° 3

Une université qui s'engage dans une recherche transdisciplinaire pour répondre aux enjeux de société et de développement soutenable des territoires.

● Ambition n° 4

Une université qui s'engage dans la décarbonation et l'écoresponsabilité de ses activités.

● Ambition n° 5

Une université qui améliore les conditions de travail et d'études sur les campus.

● Ambition n° 6

Une université qui s'engage pour les réussites, dans toute leur diversité, de ses étudiants.

● Ambition n° 7

Une université qui accompagne les mutations des métiers, des emplois et des compétences, tout au long de la vie, et pour tous les publics.

● Ambition n° 8

Une université qui s'implique avec ses partenaires pour un territoire d'innovations durables et solidaires.

3. La Circulaire Service Public Éco-responsable de novembre 2023 en témoigne, ainsi que l'évolution du cadre réglementaire global.

4. Jouzel, J. et Abbadie, L. (2020, juillet). [Rapport du groupe de travail « Enseigner la transition écologique dans le supérieur »](#). MESR.

Jouzel, J. (2022, juillet). [Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur](#). MESR.

Cour des Comptes. (2023, décembre). [Rapport public thématique « L'Enseignement Supérieur face au défi de la transition écologique »](#).

5. Mobilisation illustrée par la Convention pour la Transition des Établissements du Supérieur (CTES) et formalisée dans le cadre de l'accord de Grenoble en 2021.

Le développement soutenable (ou durable) : une clé de lecture

Le développement soutenable (ou développement durable, terme souvent utilisé en français de façon équivalente) est un concept qui vise à concilier le progrès économique et social avec la préservation de l'environnement.

Cette notion a été popularisée par le rapport Brundtland publié en 1987 par la Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement et intitulé « Our Common Future »⁶, qui la définit de façon générale comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs », et plus précisément comme « un processus de changement dans lequel l'exploitation des ressources, la direction des investissements, l'orientation du développement technologique et les changements institutionnels convergent pour améliorer la capacité présente et future à pour répondre aux besoins et aux aspirations humaines ».

Ce concept s'est imposé suite à la prise de conscience progressive, depuis les années 1970, des limites écologiques de la Terre, et s'inscrit dans la suite des travaux commandités par le Club de Rome à un groupe de chercheurs du MIT, aboutissant à la publication en 1972 du rapport Meadows intitulé « Limits to growth », actualisé à plusieurs reprises depuis, mettant en évidence l'incompatibilité entre une croissance matérielle infinie et des ressources finies.

Ces résultats ont fait (re)jaillir notamment chez les économistes de fortes controverses, entre tenants d'une approche qualifiée de soutenabilité faible, et tenants d'une approche de soutenabilité forte. Dans le premier cas, l'ensemble des ressources (matérielles, financières, humaines, sociales, naturelles) sont

considérées comme substituables et équivalentes : un modèle est donc soutenable dès lors qu'il peut assurer à minima un maintien du stock global de capitaux disponibles, quitte à pallier la dégradation ou la disparition des ressources naturelles en s'appuyant sur le progrès et les innovations technologiques. Les approches de soutenabilité forte vont contester cette vision, en partant d'un principe d'incommensurabilité du « capital naturel » et du respect des limites planétaires comme condition première et essentielle (les moyens ultimes) pour la satisfaction des besoins humains fondamentaux (finalité ultime des activités humaines). Malgré son anthropocentrisme, cette approche permet de réencastrer les sphères économiques et technologiques dans la sphère sociale, en tant que moyens intermédiaires au service de finalités existentielles collectivement délibérées.

De par ses valeurs et ses missions, l'Université Paris 8 partage une conception de la TEDS adossée à un horizon de soutenabilité forte, qu'elle vise à incarner, à son échelle, à travers le schéma directeur DD-RSE. Dans cette perspective, les 17 Objectifs de Développement Durable (cadre de référence international de l'Agenda 2030 pour le développement soutenable des Nations-Unies)⁸ sont appréhendés de manière à réencastrer les économies et les sociétés au sein de la biosphère comme illustré par la figure ci-contre :

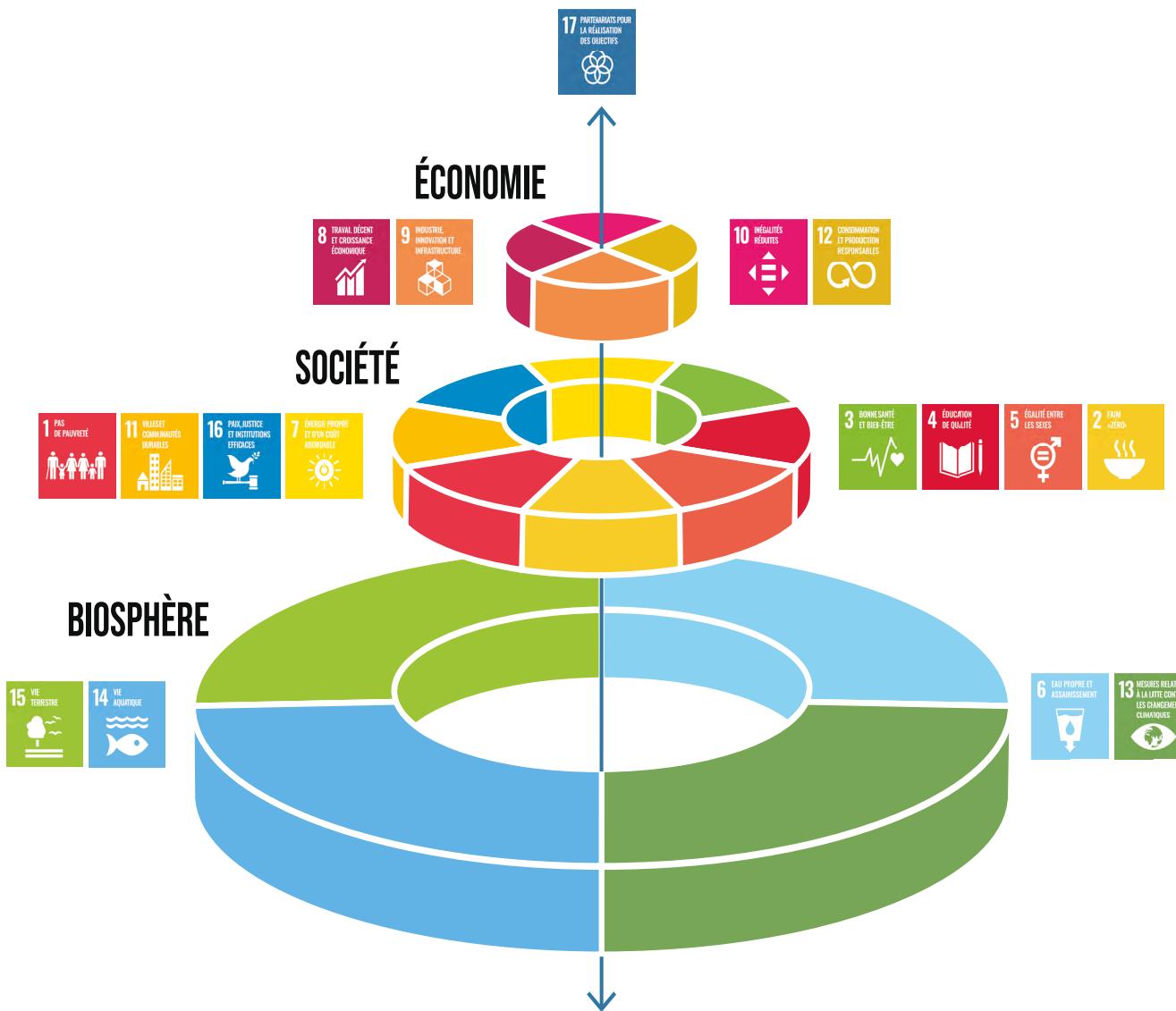
Cette vision s'éloigne de l'approche linéaire et silotée usuelle, dans laquelle les sphères sociales, économiques et écologiques sont considérées comme des éléments distincts, parfois contradictoires, ou dont les intersections sont trop limitées pour constituer des configurations réellement soutenables.

6. Brundtland, G.H. (1987). [Rapport de la Commission mondiale de l'environnement et du développement « Notre Avenir à tous » \(UN-Document A/42/427\)](#).

7. Meadows, D.H., Meadows, D.L., Randers, J. et Behrens, W.W. (1972). [The Limits to Growth](#).

8. [THE 17 GOALS | Sustainable Development, United Nations](#).

Les 17 Objectifs de Développement Durable



Source : Stockholm Resilience Center, CC BY-ND 3.0.

Comment utiliser ce document ?

Afin de faciliter la lecture et le suivi des contenus pour chaque ambition, ces ambitions sont rattachées aux cinq axes du référentiel DD-RS : « Gouvernance et stratégie », « Enseignement et formation », « Recherche et Innovation », « Environnement et décarbonation » et « Politiques sociales ». Compte-tenu de leur caractère systémique, les sujets couverts peuvent relever de plusieurs axes : chaque sujet est rattaché à un axe principal et le cas échéant à des axes secondaires.

Pour chaque ambition, nous avons d'abord dressé l'état des lieux des initiatives existantes ainsi que les enjeux soulevés tout au long des réflexions menées en interne. Ces éléments de contexte sont essentiels pour comprendre et valoriser l'énergie qui émane de notre communauté et en imprégner la démarche institutionnelle. De ce point de départ, l'établissement se fixe un ou des objectifs à atteindre d'ici 2030 pour chaque ambition. Attachés à ces objectifs, des indicateurs quantitatifs ou qualitatifs permettront de suivre leur réalisation opérationnelle. Puisque le schéma directeur DD-RSE est évolutif, il pourra être envisa-

gé de revoir à la hausse ces objectifs si la communauté évolue en ce sens. Enfin, les projets à porter en priorité pour les différentes ambitions sont indiqués, puis détaillés dans des fiches actions regroupées à la fin du document et à destination des acteurs de l'établissement en charge de les mener à bien. La stratégie TEDS est étroitement liée aux autres schémas directeurs de l'université. Par conséquent, quand des projets sont pensés dans le cadre d'un autre document institutionnel (acté ou à venir), nous en rappelons les grandes lignes avant de renvoyer le lecteur vers ces autres documents.

Si l'élaboration de la stratégie TEDS et son incarnation dans le schéma directeur DD-RSE permettent de faire la synthèse des activités de notre communauté, elles sont aussi l'opportunité de proposer une vision commune pour fédérer personnels administratifs, enseignants et chercheurs, étudiants, ainsi que les parties prenantes dans toute leur diversité (partenaires territoriaux aux différentes échelles, partenaires académiques, partenaires socioéconomiques).

Méthodologie de co-construction

En juillet 2023, le comité de pilotage « Transitions » (jusqu'ici réuni selon un rythme semestriel) prend acte des attendus du Plan Climat et de la mobilisation à venir pour la réalisation du schéma directeur DD-RSE. A partir de la rentrée 2023, les réunions du comité de pilotage deviennent trimestrielles, et la création d'une équipe projet DD-RSE prend forme avec le recrutement d'une personne chargée du projet au début de l'année 2024. Les comités de pilotage se tiennent mensuellement à partir de mars 2024 pour assurer l'avancement du projet.

Mars 2024 :

- Appel aux volontaires pour la constitution d'un réseau de référents DD-RSE parmi les personnels BIATSS.
- Arrivée d'une chargée de projet DD-RSE.
- Organisation de la Semaine des Transitions, dans le cadre des Semaines Étudiantes de l'Écologie et de la Solidarité (SEES) portées par le Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire (RESES), ponctuée par le Forum des Transitions sur le Campus de Saint-Denis.

Avril 2024 :

- **3 avril :** Réunion de lancement du schéma directeur DD-RSE, mobilisant l'équipe présidentielle, la direction générale des services, l'ensemble des membres des conseils centraux, les directions de composantes et de laboratoires, les directions de services et l'équipe des référents DD-RSE.
- **25 avril :** lancement de la formation du réseau des référents DD-RSE, composé d'une quarantaine de personnels BIATSS. Les référents bénéficient d'une formation initiale DD-RSE afin d'appréhender les enjeux de développement durable dans leurs services. Ce réseau de personnes volontaires et engagées vise à développer la sensibilisation par les pairs et à impulser une dynamique de groupe pour favoriser la coopération, ainsi qu'à faire circuler les informations concernant les projets et les besoins en matière de DD-RSE.
- **26 avril :** vote à l'unanimité par le Conseil d'Administration de l'université de la note d'orientation « Schéma Directeur

Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale ». Cette note définit les huit grandes ambitions de l'Université Paris 8 pour décliner son schéma directeur DD-RSE.

- **30 avril :** Lancement de l'appel pour identifier des enseignants-chercheurs volontaires pour constituer un réseau de référents TEDS. Le but est d'amplifier les réflexions sur la diffusion des savoirs en matière de TEDS auprès des étudiants.
- **Juin 2024 :** Identification de 10 thématiques de travail par la communauté : achats responsables ; alimentation durable ; bien-être au travail ; biodiversité, végétalisation et renaturation ; formation (TEDS) ; gestion des déchets ; gouvernance et coopération ; politiques sociales, égalité et lutte contre les discriminations ; recherche, innovation et relations science-société ; vie de campus et ancrage territorial.
- Organisation d'ateliers de co-construction autour de ces 10 thématiques. Dix premiers ateliers ont permis de faire l'état des lieux des initiatives existantes et des enjeux relatifs au sujet. Puis, huit autres ateliers avaient pour objectif d'imaginer l'Université Paris 8 en 2030 et de proposer des projets DD-RSE que les participants aimeraient voir émerger ou se renforcer. Suite aux premiers ateliers, les thématiques Formation et Recherche, Innovation et Relations science-société ont pour leur part débouché sur la création de groupes de travail dédiés.
- Au total, 18 ateliers de co-construction sont menés durant le mois de juin 2024 avec environ 140 participants, et 33 projets DD-RSE en ressortent.
- Intégration de la thématique « projets DD-RSE » dans les dialogues de gestion.

Juillet – Septembre 2024 :

- Synthèse des ateliers et des 33 propositions qui en ont émergé, des obligations réglementaires de l'université et de celles associées à notre objectif de labellisation DD-RSE en 2027. Cette première phase a mis en lumière 70 initiatives, à partir desquelles une évaluation conjointe avec les services experts a permis de décliner ces propositions en 16 grands projets.

Ceux-ci ont vocation à être réalisés dans les meilleurs délais, ou selon le calendrier indiqué dans la fiche projet. Par la mise en place de consultations, ces projets pourront évoluer et leur priorité être revue pour s'adapter aux préoccupations de la communauté.

- Formalisation de la politique TEDS dans le projet de l'établissement avec un axe dédié et adossement à une demande de financement dédiée dans le cadre de notre Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP).

Septembre 2024 :

- Lancement de notre bilan carbone 2023 avec le prestataire OuiAct.
- **26 et 27 Septembre** : Stand DD-RSE au festival de rentrée universitaire Grand 8 afin de communiquer auprès des différents membres de la communauté universitaire et des partenaires sur les ambitions DD-RSE de l'Université Paris 8. Une boîte à idées est à disposition du grand public.

Octobre 2024 – janvier 2025 :

- Intégration des thématiques DD-RSE dans la construction du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière et du Plan de formation des personnels.
- Rédaction et adoption du schéma directeur DD-RSE.
- Diffusion officielle des projets dans les services et composantes au premier trimestre 2025. Déclinaison du schéma directeur et de ses fiches projet en plan d'actions. Communication avec les partenaires du territoire.

Gouvernance du schéma directeur

Aujourd’hui, l’université s’engage avec un schéma directeur DD-RSE ambitieux, pensé en articulation avec les autres documents cadres de l’établissement, et qui se veut évolutif et participatif. Le pilotage et les coordinations nécessaires à la mise en œuvre et au suivi du schéma directeur, et plus globalement de la politique en matière de TEDS, seront assurés par le Centre Interdisciplinaire des Transitions et des Innovations Écologiques et Sociales (CITIES), une nouvelle entité permettant de porter en transversalité et au plus haut niveau les sujets connexes aux transitions écologiques et sociales et de faciliter les coopérations entre services, acteurs, disciplines, qui leur sont inhérentes (voir Fiche projet 1).

Une instance de gouvernance sera créée dès septembre 2025 afin d’orienter et d’accompagner la stratégie du CITIES, et d’assurer la mise à jour régulière du schéma directeur DD-RSE. Cette instance prendra la forme d’un Conseil des Transitions, dont les missions seront (1) d’assurer l’évaluation et l’actualisation du schéma directeur en lien avec l’équipe du CITIES, et (2) d’être force de propositions et formuler des avis sur les sujets DD-RSE auprès du Conseil d’Administration. A cet effet, l’équipe du CITIES et le comité de pilotage DD-RSE élaboreront au cours du premier semestre 2025 des modalités de fonctionnement interne (calendrier de travail, règles pour les prises de décision,

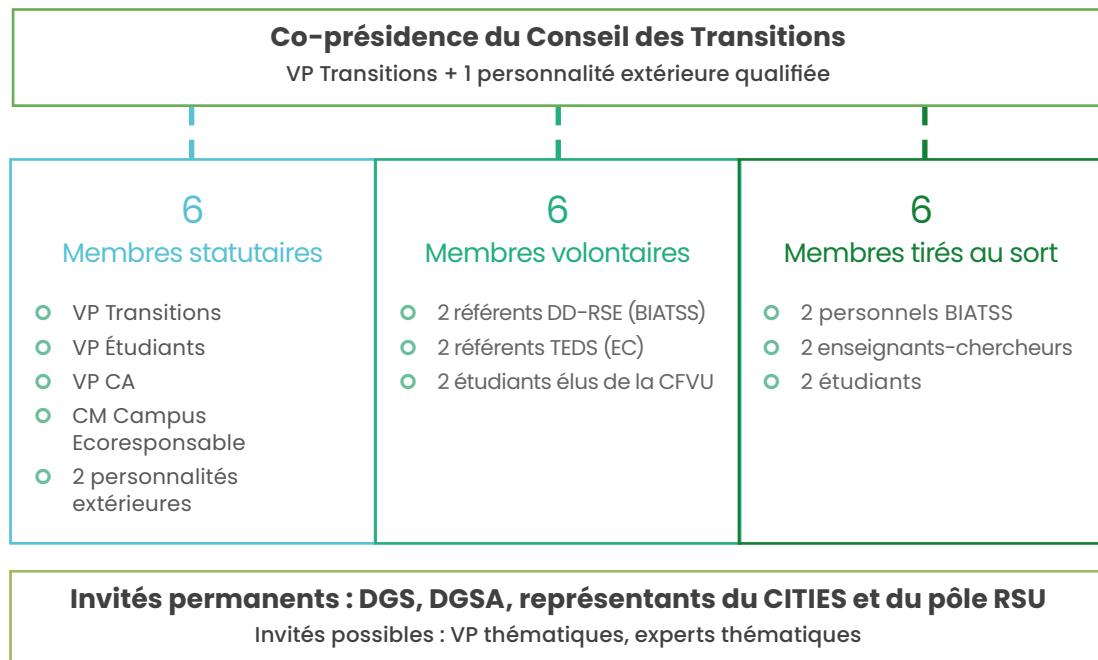
renouvellement des sièges, ...) pour le Conseil des Transitions, et étudieront les possibilités d’articulation entre les travaux menés par le Conseil des Transitions et les prérogatives des Conseils centraux de l’établissement afin de proposer au Conseil d’Administration d’éventuelles évolutions des statuts de l’université.

Composition du Conseil des Transitions :

Afin d’être au plus près des attentes de sa communauté, la composition du Conseil des Transitions de Paris 8 souhaite mettre en avant une gouvernance participative et représentative. En effet, si un tiers des membres seront statutaires, les deux autres tiers seront élus et tirés au sort à parts égales pour un mandat d’un an, renouvelable sur la base du volontariat (voir schéma ci-dessous). Le Conseil des Transitions pourra également s’appuyer sur des personnes expertes de certains champs thématiques ou consulter la communauté universitaire, dans des formats de type convention citoyenne locale, ou d’autres modalités jugées pertinentes.

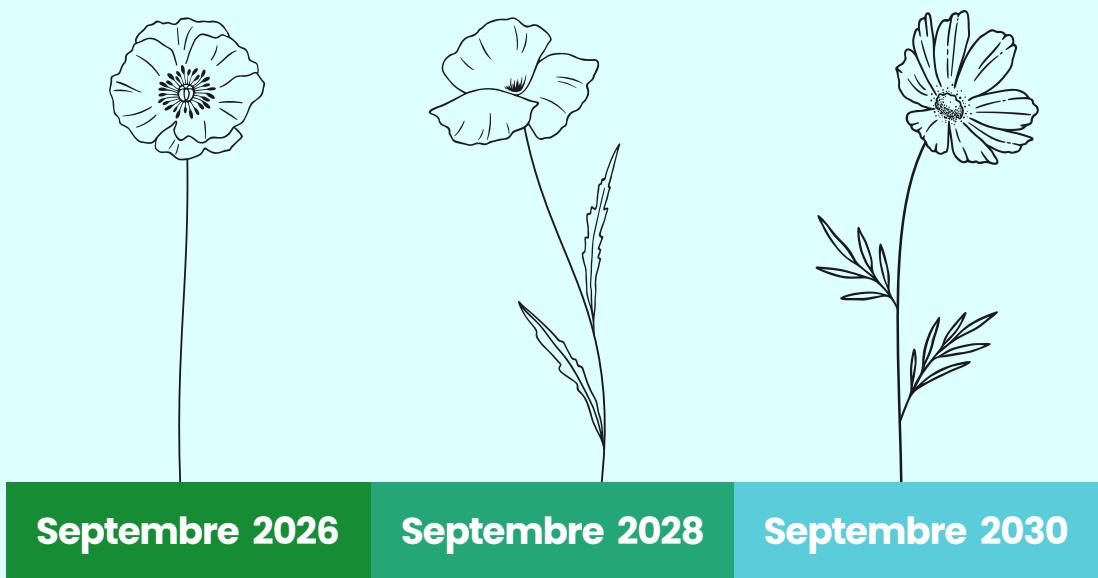
Le Conseil des Transitions sera composé de 18 membres et coprésidé par la Vice-Présidence Transitions et une personnalité extérieure qualifiée désignée par la Présidence de l’Université. En cela, l’établissement témoigne de sa volonté forte d’ancrer les sujets de transitions dans un écosystème territorial pluriel.

Organisation du conseil des transitions



Calendrier prévisionnel des bilans / mises à jour du schéma directeur DD-RSE

Deux évaluations intermédiaires et une évaluation finale à horizon 2030 sont prévues dans le cadre de la présente version du schéma directeur DD-RSE :



Une université responsable qui s'inscrit dans une démarche de TEDS structurée, intégrée et partagée

l
u
n
A
m
b
i
t
i
o
n

Pour structurer sa politique de TEDS, l'Université Paris 8 peut s'appuyer sur plusieurs types de ressources internes. D'une part, le portage politique de la TEDS est assuré par une vice-présidence Responsabilités et innovations durables, sociales et solidaires et une charge de mission « Campus Écoresponsable », et des vice-présidences ou charges de mission thématiques en lien avec les axes DD-RS sont également représentées (Science et société, Égalité femmes-hommes, Handicap, Racisme-Antisémitisme-Laïcité).

D'autre part, plusieurs structures ou pôles dédiés - à l'instar du Centre Numérique d'Innovation Sociale (CNIS), tiers-lieu de l'université rattaché à la Présidence, de la mission DD-RSE rattachée à la Direction Générale des Services, ou du pôle RSU de la Direction Vie de Campus - portent déjà divers registres d'actions en lien avec les transitions écologiques et sociales. Au cours de son expérimentation, le CNIS a fait évoluer ses missions centrées sur les innovations sociales en lien avec le territoire vers une prise en compte plurielle des transitions (écologiques, technologiques, économiques et sociales), à travers par exemple le développement de projets d'expérimentation de formation et de recherche. Le CNIS est aussi porteur de l'incubateur I-Engage, axé sur l'entrepreneuriat social et le développement de projets d'utilité sociale et écologique. Le pôle RSU est investi sur une pluralité de projets et d'actions en lien avec le DD-RSE (sur les mobilités douces, l'accompagnement social des étudiants et l'alimentation durable, par exemple), la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation en matière de développement durable, l'organisation d'un budget participatif orienté DD-RSE et le suivi des projets financés par la CVEC, ou encore le développement et la valorisation de l'engagement étudiant à l'université et sur le territoire. La mission DD-RSE a émergé en mars 2024, avec le recrutement d'une personne chargée de projet pour l'élaboration du schéma directeur DD-RSE, l'accompagnement à la réalisation du bilan carbone de l'université, et la constitution et l'animation du réseau des référents DD-RSE.

De plus, un ensemble de textes cadres existants (schéma directeur Énergie-Eau, schéma directeur Aménagement

des Espaces Extérieurs, schéma directeur Handicap, schémas directeurs Réussites Étudiantes et Vie Étudiante, schéma directeur du Numérique et du Système d'Information, Plan de Sobriété Énergétique, charte Égalité femmes-hommes, charte Sciences-Société, charte Déconnexion Numérique) ou de chantiers en cours, relatifs à la prévention et prise en charge des risques psycho-sociaux et à la qualité de vie au travail d'une part, et l'élaboration de notre Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) d'autre part, concourent à la responsabilité sociale et environnementale de l'université. Des projets de TEDS ou des missions DD-RSE sont par ailleurs intégrés dans les activités ou les fiches de poste de certains services (achats responsables, numérique responsable, écoresponsabilité, etc.) et une diversité de formations, de projets pédagogiques et de recherche traitent des enjeux de transition.

Enfin, des instruments de financement classiques (financements sur AAP ou dans le cadre des dialogues de gestion) ou innovants permettent à de nombreux dispositifs et projets de se déployer. Ainsi, le budget participatif, orienté sur des thématiques DD-RSE et doté d'une enveloppe de 100 000 euros, s'inscrit dans le cadre de la démocratie participative universitaire, et invite les membres de la communauté à devenir actrices et acteurs de leur campus en s'appropriant leur lieu de vie et en participant à son amélioration. La Fondation Paris 8, de type partenarial, dont la création est parue au Journal Officiel du 20 février 2024, soutiendra les initiatives visant à penser et animer les transitions écologiques, sociales, économiques et numériques, et constituera un vecteur supplémentaire d'approfondissement des liens entre l'université et son territoire.

Le partage de la politique de l'établissement en matière de responsabilité écologique et sociale est étayé depuis plusieurs années par des actions de sensibilisation au DD-RSE, ainsi que par des programmes de formation ou de recherche sur les thématiques de transition. Depuis 2024, un réseau de référents DD-RSE parmi les personnels BIATSS et un réseau de référents TEDS parmi les personnels enseignants-chercheurs permettent de soutenir et diffuser les dynamiques en

matière de transition écologique et sociale au sein de la communauté. En avril 2024, le vote par le Conseil d'Administration d'une note d'orientation a formalisé les huit grandes ambitions autour desquelles s'articule le schéma directeur DD-RSE. En parallèle, l'animation d'un comité de pilotage mensuel autour du DD-RSE ainsi que la sollicitation de la communauté via la tenue de 18 ateliers de co-construction a permis de consolider la démarche tant au niveau de la direction qu'au sein des services.

Afin de s'engager pleinement dans une politique structurée, intégrée et partagée de TEDS (cf. Ambition 1 de la note d'orientation votée par le CA en avril 2024), l'Université Paris

8 doit se doter d'une structure transversale à même de coordonner les différents axes du schéma directeur DD-RSE, de piloter le suivi des indicateurs à partir desquels l'impact économique, écologique et social de l'établissement peut être évalué, notamment en regard du référentiel DD-RS spécifique aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, de poursuivre et amplifier les actions existantes, et de faciliter les coopérations en matière de projets de transition. Une attention particulière sera portée à l'évolution de la politique d'achat et de consommation, et à la stratégie de communication en matière de TEDS.

Objectifs Ambition 1

1. Transformer l'organisation interne pour porter et piloter de façon transversale la politique de TEDS.
2. Évaluer et suivre l'impact économique, social et environnemental de l'établissement.

3 grands projets à mener	Indicateurs de succès
<ul style="list-style-type: none"> Pilotage stratégique de la TEDS Coordonner la politique de TEDS et rendre opérationnelle son articulation avec les services. <p>Fiche projet 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une structure transversale porteuse de la politique de l'établissement en matière de TEDS Obtention du label DD-RS à horizon 2027
<ul style="list-style-type: none"> Achats et consommation responsables Améliorer les pratiques d'achats responsables (critères environnementaux et sociaux) et questionner nos pratiques professionnelles. <p>Fiche projet 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre des marchés publics incluant des critères environnementaux et sociaux Publication d'un document stratégique « Politique achats et consommation responsable »
<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de communication DD-RSE Structurer la communication et sensibiliser la communauté sur notre politique de TEDS. <p>Fiche projet 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> Publication d'un document annuel dédié à la conduite de la politique TEDS et la réalisation des actions

Une université qui sensibilise, forme et associe les citoyens et acteurs aux enjeux des transitions

Etat des lieux

L'Université Paris 8 s'inscrit dans une dynamique de transformation pédagogique et de sensibilisation pour répondre aux enjeux de la transition écologique et sociale. Côté enseignement et formation, l'établissement peut s'appuyer sur une diversité de ressources, dans le cadre d'enseignements spécifiques (dans les formations ou le catalogue du NCU So Skilled!, avec près de 150 enseignements en lien avec les transitions écologiques et sociales) ou dans le cadre de formations dédiées en master, au sein desquelles les approches pédagogiques participatives orientées sur la résolution de problèmes permettent de développer conjointement les apprentissages et les mises en application par la conduite de projet. Ces dernières se matérialisent également par l'existence de plusieurs programmes (EC et DU Engagement, incubateur I-Engage, dispositif Coop'en 8) qui permettent aux étudiants de développer des projets associatifs, entrepreneurial, coopératifs, dont les finalités relèvent de l'utilité sociale et écologique.

La programmation de la nouvelle offre de formation en cours de construction pour le LMD5 prévoit de structurer et de généraliser les enseignements relatifs à la TEDS accessibles en licence, en conformité avec les attendus du Plan Climat-Biodiversité et Transition Écologique du MESR, de développer l'engagement étudiant sous toutes ses formes en matière de TEDS, et de favoriser l'écologisation disciplinaire en master.

L'Université Paris 8 bénéficie également d'une communauté active et impliquée dans la promotion des valeurs DD-RSE. De nombreuses actions de sensibilisation, portées par divers services (Direction Vie de Campus, Service Commun de Documentation, SERCI, CNIS, pôle Développement RH) et par l'ensemble des membres de la communauté universitaire témoignent de cet engagement. Les campus accueillent régulièrement des événements et initiatives, tels que des ateliers vélo, des distributions alimentaires, des activités en partenariat avec les associations du territoire, des jardins partagés et des ruches.

Enfin, UFR ou IUT organisent des ateliers de sensibilisation pour les différentes promotions d'étudiants, intégrant des outils participatifs tels que les Fresques du Climat ou du Numérique, ou l'organisation des après-midis du développement durable et du Forum Santé et Prévention à l'IUT de Montreuil. De grands événements illustrent l'ancrage de l'université dans ces dynamiques, à l'instar du Printemps des transitions et du festival de rentrée Grand 8, qui mettent en visibilité un « village des transitions » coconstruit avec les acteurs extérieurs, et proposent une diversité d'ateliers, de conférences ou tables-rondes, tout en intégrant des actions pour limiter l'empreinte environnementale de l'événement (offre de restauration végétarienne, distribution d'écocup, diminution du nombre de goodies).

Objectifs Ambition 2

Former l'ensemble de nos étudiants à la TEDS d'ici 2030 et poursuivre la sensibilisation de la communauté universitaire sur le DD-RSE.

2 grands projets à mener	Indicateurs de succès
<ul style="list-style-type: none">Formation à la TEDS pour les étudiants Déployer un catalogue de formation à la TEDS dès septembre 2025 et développer l'écologisation disciplinaire des masters. <p>Fiche projet 4</p>	<ul style="list-style-type: none">Catalogue de formation et parcours TEDS certifiant en LNombre d'étudiants ayant validé la formation TEDS par anNombre de modules de formation liés à la TEDS en licence, master et doctorat
<ul style="list-style-type: none">Sensibilisation de la communauté universitaire au DD-RSE Structurer et systématiser la sensibilisation au DD-RSE dans la vie universitaire (formats modulables et déclinables sur les différents sites). <p>Fiche projet 5</p>	<ul style="list-style-type: none">Nombre d'actions de sensibilisation DD-RSE mises en place sur les campus et nombre de participantsCharte Événementiel ResponsableProgrammation annuelle des évènements DD-RSE par groupes thématiques

Une université qui s'engage dans une recherche transdisciplinaire pour répondre aux enjeux de société et de développement soutenable des territoires

Etat des lieux

En tant qu'université critique et université monde, ancrée territorialement et animée par des valeurs de solidarité et de justice sociale, notre établissement peut s'appuyer sur un engagement « déjà là » important des chercheuses et chercheurs dans des thématiques de recherche en lien avec les transitions écologiques et sociales, et dans des pratiques et méthodologies de recherche (expérimentation, recherche-action, recherche-création) en prise avec les transformations et les innovations sociales. L'existence de nombreux projets et séminaires de recherche dédiés, à l'instar du séminaire « Arts, Écologies, Transitions » ou du groupe de travail transversal « Transitions écologiques, économiques et sociales » ou dans des cadres de partenariats internationaux, notamment au sein de notre université européenne ERUA, témoignent de ces dynamiques, objectivées également par l'enquête menée auprès de la communauté au printemps 2024 et l'analyse préliminaire des dossiers d'autoévaluation des unités de recherche. Il convient donc de favoriser les synergies pour rendre davantage visibles ces travaux et amplifier leur portée.

L'engagement de la communauté de recherche de Paris 8 se traduit également au travers des projets et actions menés dans le cadre des activités scientifiques « avec et pour la société » (SAPS), et au sein du pôle science ouverte, visant à valoriser et faciliter les transferts et médiations scientifiques, culturelles, artistiques, ou le conseil aux décideurs publics et socioéconomiques. Le Centre Numérique d'Innovation Sociale (CNIS) a hébergé les projets LUTH (L'Université à l'Heure des Transitions Hybrides, DSG2) et COMETES (Construire les Métiers et les Emplois des Transitions Écologiques et Sociales, APR TEES Ademe) qui ont développé des travaux de recherche respectivement sur les futurs de l'université et sur l'émergence et l'institutionnalisation des compétences, métiers et emplois des économies vertes et verdissantes, en partenariat avec des acteurs

socioéconomiques du territoire. Le CNIS concourt à la facilitation et la valorisation des innovations issues de la communauté universitaire, renforçant leur impact sociétal et environnemental, notamment à travers le dispositif d'ateliers d'expertise coopérative ou l'accompagnement et l'incubation de projets. Il est aussi porteur de l'incubateur I-Engage, axé sur l'entrepreneuriat social et le développement de projets d'utilité sociale et écologique, et a accompagné une cinquantaine de porteurs depuis 2019 (financements Plaine Commune et FSE). En 2025, deux parcours complémentaires (Low-tech et Re-use factory) devraient voir le jour, avec l'ambition d'y adosser un cadre de recherche participative à mener avec les acteurs du territoire. La recherche-action menée sur la préprofessionnalisation par l'entrepreneuriat coopératif et le séminaire de recherche autour du projet de Junior Coopérative de l'Université Paris 8, portés par le SCUIO-IP et LUCI (L'Université Coopérative Internationale), illustrent également les dynamiques de coconstruction de la recherche et de l'action entre le monde académique et le monde coopératif. Les labellisations « Transitions » ou « SAPS » de notre appel à projet de recherche interne constituent également des leviers pour stimuler et visibiliser les recherches menées en lien avec toutes les dimensions des transitions écologiques et sociales.

Du point de vue environnemental, l'établissement est actuellement engagé dans la réalisation de son premier bilan des gaz à effet de serre, qui permettra notamment d'avoir une représentation des différents types de contributions des activités de recherche. De plus, certains laboratoires, souvent en cotutelle CNRS et en partenariat avec Labos 1point5, ont d'ores et déjà initié des démarches d'évaluation de leur empreinte environnementale et entamé des réflexions sur les leviers de réduction, notamment du point de vue des déplacements et de l'organisation événementielle scientifique.

Les questions de responsabilité et d'éthique sont largement travaillées dans nos différents champs disciplinaires ou en pluridisciplinarité dans les équipes ; elles ont également fait l'objet d'une recherche menée dans le cadre de notre université européenne⁹.

Nous disposons ainsi d'une diversité d'approches scientifiques pour nous permettre de définir les formes de responsabilité et leurs modalités d'exercice que nous souhaitons mettre au cœur de nos activités de recherche, en lien avec le comité d'éthique et le collège de déontologie. Ces questions renvoient également à la mise en œuvre des actions de promotion de la diversité et de l'égalité des genres, et du respect des cadres déontologiques dans toutes les activités de la recherche (recrutement,

évaluation, relations partenariales, ...), en rapport avec l'obtention du label européen HRS4R (Human Resources Strategy for Researchers), certifiant l'impact positif de nos initiatives en matière d'accompagnement RH pour les chercheurs.

L'ensemble de ces initiatives ont donné matière à une lettre d'engagement de la Commission de la Recherche adoptée en novembre 2024, que le schéma directeur DD-RSE vise à décliner en une stratégie globale de politique de recherche et d'innovation responsables (R&I Responsables).

9. WP3 team. (2023, juillet). [Responsible research from a care ethics perspective](#). ERUA

Objectifs Ambition 3

Coconstruire une stratégie de Recherche et Innovation Responsables, avec et pour la société.

1 grand projet à mener	Indicateurs de succès
<ul style="list-style-type: none">● Politique de R&I Responsables Coconstruire, suivre et rendre visible une politique de R&I intégrant les principes DD-RSE.	<ul style="list-style-type: none">● Charte et plan d'action « Recherche et Innovation Responsables »● Catalogue numérique des projets R&I et méthodologie du système de marquage DD-RSE● Méthodologie de mesure d'impact DD-RSE

Une université qui s'engage dans la décarbonation et l'écoresponsabilité de ses activités

Etat des lieux

L'Université Paris 8 s'affirme comme un acteur engagé dans la transition écologique en plaçant la décarbonation et l'écoresponsabilité au cœur de ses priorités institutionnelles.

Consciente des enjeux environnementaux majeurs, l'université s'investit activement dans la réduction de son empreinte carbone à travers des initiatives durables portées depuis plusieurs années notamment par les directions Logistique, Patrimoine et Vie de Campus.

Cela inclut d'abord une gestion de plus en plus maîtrisée de nos consommations énergétiques, avec une politique détaillée au sein du schéma directeur Énergie-Eau et du Plan de Sobriété Énergétique. Une campagne significative d'amélioration de la connaissance de notre patrimoine et de sa performance a été conduite avec deux schémas directeurs menés à terme (schéma directeur Énergie-Eau et schéma directeur Aménagement des espaces extérieurs), une série d'actions d'économies d'énergie en mettant l'accent sur celles à gain rapide (démarche Intracting en partenariat avec la Banque des Territoires), et l'intégration de démarches environnementales dans les projets immobiliers (Bâtiment Durable Francilien, EnergieSprong, réflexions sur le réemploi et les matériaux biosourcés), ce qui permet d'améliorer le bilan environnemental des opérations de construction (bâtiment H, Maison des Associations) / rénovation (bâtiment C). L'ensemble de ces actions devraient permettre d'atteindre avec trois ans d'avance les objectifs fixés par la loi Élan, et visent à être consolidées et amplifiées dans le cadre du prochain Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI), dont le travail a été lancé en avril 2024.

Les notions de renaturation et de protection de la biodiversité ont peu bénéficié de soutien institutionnel jusqu'à présent. Toutefois des projets associatifs, pédagogiques ou de services portant sur la question existent (jardins partagés, ruches de l'Abeille Vincennoise, espaces

en friches, aménagements sur les IUT, expérimentation de l'écopâturage, etc.) et peuvent être davantage accompagnés et valorisés. Par conséquent, le schéma directeur Aménagement des Espaces Extérieurs, élaboré en 2020, doit faire l'objet d'une programmation externe en 2025 avec une attention particulière sur ces aspects. Des propositions de végétalisation sont aussi récurrentes via le budget participatif (CVEC) et l'enquête sur les conditions de vie étudiante montre un attachement des étudiantes et étudiants à ce sujet.

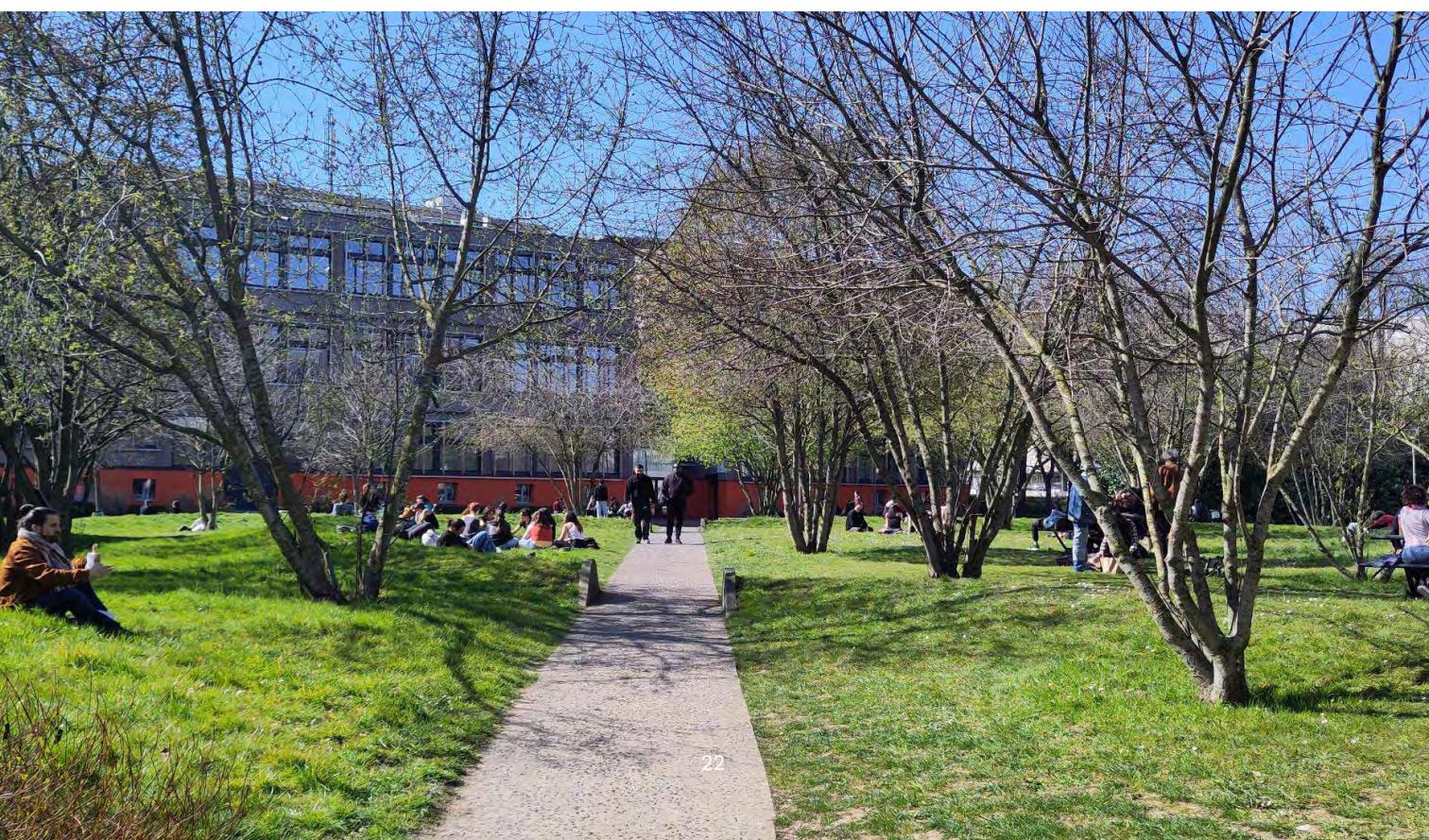
Sur la question des mobilités durables du point de vue des déplacements domicile-campus, la desserte du site de Saint-Denis par la ligne de métro 13 est un avantage indéniable. En effet, la quasi-totalité des étudiants utilisent ce mode de transport. L'enquête mobilité conduite auprès des personnels a néanmoins révélé que la proportion des personnels de ce campus utilisant la voiture individuelle (présence de plusieurs parkings) est plus importante. La mise en place de deux parkings à vélos, d'ateliers de réparation gratuits, de bourses aux vélos et du Forfait Mobilité Durable (pour les mobilités douces ou le covoiturage) favorisent cependant l'utilisation des mobilités douces depuis quelques années. La situation est différente sur les sites des IUT de Montreuil et de Tremblay-en-France, peu desservis par les transports en commun. Cette situation est cependant amenée à évoluer à l'IUT de Montreuil avec la création d'une ligne de tram en 2027 en proximité immédiate du site. Des racks à vélos et trottinettes ont été installés à Montreuil et un projet pédagogique sur le développement d'une application de covoiturage est lancé à Tremblay-en-France. Les déplacements entre les différents sites, CNIS et Campus Condorcet inclus, sont à penser pour limiter l'usage de la voiture individuelle. Le sujet des déplacements professionnels et des mobilités étudiantes est à travailler avec les différentes directions impliquées (direction des Services de la Recherche et SERCI en particulier) afin d'identifier des leviers de diminution des kilomètres parcourus en

avion, en fonction des différents types et modalités de séjour.

Suite à la révision du marché déchets en 2023, l'établissement est en capacité de valoriser huit flux (Ordures Ménagères – OM, plastique/canette, papier/carton, Déchets Industriels Banals – DIB, bois/palette, verre, mégots de cigarettes, Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques – D3E) et proposera dès 2025 des collecteurs de tri opérationnels. Des points de collecte pour les piles sont aussi présents. Cependant, le traitement des biodéchets est encore à déployer. Il n'y a actuellement qu'un composteur installé en partenariat avec le CROUS et Plaine Commune pour accueillir les épluchures produites par le Restaurant Universitaire. Enfin, si la durée de vie du mobilier est étendue grâce à des échanges en interne, les mobiliers en fin de vie sont récupérés par un éco-organisme afin d'être réparés, recyclés ou valorisés. Les ordinateurs en fin de vie sont, une fois apurés des données qu'ils contiennent, transmis à une filière de recyclage externe, mais l'existence d'une association étudiante, issue du dispositif Coop'en 8 porté par le SCUIO-IP, spécialisée dans la réparation des matériels électroniques laisse entrevoir des pistes de création d'une filière de réemploi à destination d'étudiants en exprimant le

besoin. L'essor des outils numériques est d'ailleurs important avec la dématérialisation des données, les cours en distanciel (avec notamment l'Institut d'Études à Distance) et le télétravail. La gestion et l'utilisation des serveurs, du matériel et des logiciels informatiques nécessitent des ressources en matériaux et en énergie importantes. Une réflexion doit donc être menée sur l'impact que cela représente.

Pour finir, l'Université Paris 8 sensibilise sa communauté au développement de pratiques écoresponsables et montre l'exemple en s'engageant. Une part grandissante des événements est organisée en limitant la distribution de goodies et avec davantage de nourriture végétarienne, en circuit court et de saison. Le déploiement de nombreuses fontaines à eaux intérieures et extérieures incite également à l'utilisation de gourdes réutilisables. Par ailleurs, le bilan carbone 2023 est en cours de réalisation afin d'établir les postes d'activités les plus émetteurs. Il permettra ainsi d'identifier les actions principales à mener pour réduire l'empreinte carbone globale de l'université. Les projets portés par le schéma directeur DD-RSE ont vocation à rejoindre les actions récapitulées dans le Plan de Transition associé.



Objectifs Ambition 4

Décliner une démarche DD-RSE qui permette de réduire les émissions en équivalent CO₂ et de préserver la biodiversité dans toutes nos activités.

5 grands projets à mener	Indicateurs de succès
<ul style="list-style-type: none">Campus circulaires Réduire et valoriser nos déchets. Promouvoir l'économie circulaire sur les campus. <p>Fiche projet 7</p>	<ul style="list-style-type: none">● Suivi de la gestion des déchets (8 flux)● Liste des projets valorisant l'économie circulaire● Bilan de la gestion de l'eau et obtention du label Université Bleue
<ul style="list-style-type: none">Promotion de la biodiversité Protéger et valoriser la biodiversité présente sur nos campus. Végétaliser et renaturer les espaces extérieurs. <p>Fiche projet 8</p>	<ul style="list-style-type: none">● Révisions apportées au marché entretien des espaces verts (tonte différenciée, éco-pâturage, etc.)● Diagnostic des sols et inventaire de la biodiversité
<ul style="list-style-type: none">Numérique Responsable Décarboner nos outils et usages numériques. Promouvoir l'accessibilité numérique. <p>Fiche projet 9</p>	<ul style="list-style-type: none">● Charte et plan d'action Numérique Responsable● Gestion durable du parc informatique (inventaire centralisé)
<ul style="list-style-type: none">Mobilités Durables Favoriser les mobilités douces et décarboner les déplacements. <p>Fiche projet 10</p>	<ul style="list-style-type: none">● Plan de Mobilités Durables
<ul style="list-style-type: none">Décarbonation de nos activités Réduire notre consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre associées à nos activités. <p>Fiche projet 11</p>	<ul style="list-style-type: none">● Évolution de notre consommation énergétique● Bilan Carbone tous les 3 ans● Avancement du Plan de Transition



Une université qui améliore les conditions de travail et d'études sur les campus

Etat des lieux

En matière de conditions de travail et d'étude, l'université s'appuie déjà sur un large panel de documents cadres existants ou à venir (schéma directeur Handicap, schéma directeur du Numérique et du Système d'Information, schéma directeur Aménagement des Espaces Extérieurs, schéma directeur Réussites Étudiantes, schéma directeur Vie Étudiante, etc.) mais aussi sur plusieurs enquêtes internes, notamment sur les conditions de vie étudiantes fin 2023, et sur les risques psychosociaux en partenariat avec l'Agence régionale (ARACT) Île-de-France pour l'amélioration des conditions de travail en 2024.

L'état du patrimoine immobilier varie grandement selon les sites géographiques et les localisations sur chaque campus. Certains bâtiments ne permettant pas de fournir un cadre optimal, des travaux de rénovation et d'agrandissement sont en cours et d'autres seront intégrés dans le schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) de l'établissement. Les salles sont progressivement équipées de matériel informatique adéquat. L'organisation des informations, de leur collecte et leur gestion, ainsi que la qualité de l'infrastructure et du réseau informatiques sont en cours de révision, avec la nécessité de renforcer les outils numériques pour garantir le pilotage de la donnée et la sécurité. Les espaces extérieurs bénéficient également des projets CVEC (espaces de travail ou de détente, tables de ping-pong, arbres fruitiers, terrain de basketball, etc.). Par ailleurs, les relations avec le CROUS, principal prestataire

alimentaire, doivent être consolidées pour développer une offre d'alimentation durable sur le campus.

Du côté des personnels, des dispositifs comme le pôle QVST et une enquête ARACT visent à élaborer un plan d'action contre les risques psychosociaux (RPS), tandis que des options de télétravail ou d'aménagement des rythmes de travail sont proposées. Les espaces de travail doivent être repensés dans une optique d'optimisation des bureaux et de création d'espaces communs pour les personnels.

Du côté des étudiants, la Maison des Étudiants (MDE) est bien identifiée et la rénovation continue des tiers-lieux favorise l'expression artistique. Cependant, il est crucial d'uniformiser les outils numériques comme Moodle pour harmoniser le suivi et la mise à jour des informations entre les composantes. Des initiatives portées par la bibliothèque universitaire (BU) ou les nombreuses associations partenaires sont également à valoriser pour toucher un large public.

L'Université Paris 8 place l'inclusivité, les droits fondamentaux et le bien-être au cœur de ses priorités pour améliorer durablement les conditions de travail et d'études sur ses campus. Par conséquent, l'accessibilité des bâtiments et des outils numériques, l'alimentation durable, ainsi que les espaces propices à la créativité, l'épanouissement personnel et la convivialité sont primordiaux. Par cette vision, l'université aspire à renforcer son rôle de lieu d'apprentissage, d'innovation et de cohésion pour l'ensemble de sa communauté.

Objectifs Ambition 5

Proposer des conditions de vie non-discriminantes et durables sur nos campus, avec notamment zéro précarité alimentaire.

2 grands projets à mener	Indicateurs de succès
<ul style="list-style-type: none">Alimentation durable Assurer une alimentation saine, équilibrée, variée et respectueuse de l'environnement pour toutes et tous. <p>Fiche projet 12</p>	<ul style="list-style-type: none">Nombre de bénéficiaires des dispositifs d'aide alimentaire proposés sur les campusPart de l'offre végétarienne sur le campus (traiteur, CROUS, etc.)
<ul style="list-style-type: none">Campus inclusifs Lutter contre les discriminations, garantir l'accessibilité et promouvoir le bien-être sur ses campus. <p>Fiche projet 13</p>	<ul style="list-style-type: none">Accessibilité des bâtiments et des outils numériquesActivité de la cellule d'écoute VSS et des services supports (social, santé et handicap)Évaluation des RPS

Une université qui s'engage pour les réussites, dans toute leur diversité, de ses étudiants

Etat des lieux

Le schéma directeur des Réussites Étudiantes (SD RE) propose une vision globale et inclusive de l'expérience universitaire en plaçant l'étudiant au cœur de trois grands axes stratégiques - Capacitation, Vie de Campus, et Université Monde - dont les déclinaisons s'articulent avec des dimensions fortes de la politiques de TEDS, en particulier dans son volet formation, à travers l'acquisition de compétences transversales, l'interdisciplinarité, les approches pédagogiques participatives et par projet.

Le volet « Capacitation » vise à valoriser l'expérience étudiante en proposant des formations d'excellence et innovantes, répondant aux enjeux contemporains. Il s'appuie sur le développement des compétences transversales et organisationnelles pour accompagner tous les profils d'étudiants. L'internationalisation et l'interdisciplinarité des parcours sont encouragées, tout comme une pédagogie active et participative. Pour atteindre ces objectifs, des dispositifs comme les diplômes universitaires (DU), les blocs de compétences professionnalisantes et les certifications en langues sont mis en place. Par ailleurs, des enseignements axés sur des thématiques clés, un renforcement des ressources documentaires et des outils numériques, ainsi qu'une personnalisation des parcours (double licences, césures) viennent compléter cette stratégie.

Ensuite, l'axe « Vie de Campus », développé dans le schéma directeur Vie Étudiante, ambitionne de créer un environnement inclusif et accueillant, favorisant le bien-être et l'intégration de tous les étudiants. Il met l'accent sur un accueil personnalisé, le développement de la pair-aidance et des outils pratiques comme une mallette d'intégration pour les nouveaux arrivants. Des formations inclusives sont déployées pour sensibiliser étudiants et personnels aux enjeux d'égalité et de diversité, tout en renforçant l'accessibilité pour les étudiants en situation de handicap. Il s'agit enfin de renforcer le sentiment d'appartenance à

l'université à travers par exemple, dans les actions à venir, la création d'un réseau d'alumni et la valorisation des engagements étudiants dans la vie collective. L'enquête sur les conditions de vie étudiante de l'Université Paris 8 permet également d'orienter les projets de l'université vers les besoins prioritaires identifiés. Cette enquête menée par la Direction Vie de Campus avec l'aide de la Direction Formation recense plus de 6000 répondants entre fin 2023 et début 2024.

Enfin, le volet « Université Monde » s'inscrit dans une dynamique d'ouverture internationale, en promouvant l'internationalisation des formations et la mobilité étudiante entrante et sortante. Il vise à renforcer l'attractivité de l'université pour les étudiants étrangers grâce à des services dédiés et des outils comme des catalogues multilingues simplifiant leurs démarches administratives. Pour favoriser les mobilités sortantes, l'apprentissage des langues est développé par la mise en place de différentes certifications, d'espaces d'auto-formation, d'ateliers (notamment portés au sein de la Bibliothèque Universitaire) et des événements culturels, tels que le Festival des Langues. Par ailleurs, des programmes spécifiques comme le DU Passerelle ou encore PALSSE accompagnent les étudiants en exil, offrant un cadre inclusif et adapté. La multiplication des opportunités de mobilité entrante et sortante, soutenue par des initiatives telles qu'ERUA et Erasmus, complète cette ambition internationale.

L'articulation entre le schéma directeur Réussites Étudiantes et le schéma directeur DD-RSE est donc essentielle pour que le déploiement de la politique de TEDS bénéficie pleinement aux réussites étudiantes, dans une logique d'imbrication des dimensions écologiques et sociales des transitions. La coopération entre le CITIES et le Service Commun des transversalités et des réussites étudiantes, programmé dans le cadre du schéma directeur Réussites Étudiantes pour développer les enseignements et les innovations pédagogiques, devrait permettre une coordination optimisée sur des projets à l'intersection des deux schémas directeurs.

Objectifs Ambition 6

Favoriser les réussites étudiantes sous toutes leurs formes par la mise en œuvre de la politique TEDS.

1 grand projet à mener	Indicateurs de succès
<ul style="list-style-type: none">● TEDS pour les réussites étudiantes Mettre l'interdisciplinarité et le développement des compétences transversales propres à la TEDS au service des réussites étudiantes.● Favoriser la pair-aidance et l'inclusivité par l'engagement étudiant dans la TEDS.● Contribuer par les actions TEDS à l'insertion internationale des étudiants.	<ul style="list-style-type: none">● Nombre d'étudiants participant à des dispositifs et enseignements portés par le schéma et fléchés TEDS● Nombre d'étudiants engagés dans des activités de tutorat TEDS● Participation des étudiants aux actions internationales portant sur la TEDS

Fiche projet 14

Une université qui accompagne les mutations des métiers, des emplois et des compétences, tout au long de la vie, et pour tous les publics

Etat des lieux

L'Université Paris 8 s'inscrit dans une démarche proactive pour accompagner les transformations des métiers, des emplois et des compétences en lien avec les transitions écologiques et sociales, que les groupes de référents DD-RSE (personnels administratifs) ou TEDS (personnels enseignants et chercheurs) peuvent depuis 2024 soutenir en faisant remonter des besoins de formation.

Une offre de formation généraliste a été mise en place en 2024 pour les référents DD-RSE de l'Université Paris 8, à partir du e-learning B.A.-BA du Climat et de la Biodiversité du CNED, d'une session sur le cadre réglementaire et le contexte de l'Université Paris 8, et d'un module « terrain » libre. Les rendez-vous des référents ont également pour objectif d'apporter des éléments de formation continue sur différents aspects du DD-RSE. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif national de former l'ensemble des agents publics à la transition écologique d'ici 2027. Par ailleurs, de nombreuses formations liées aux aspects sociaux et sociétaux de la démarche DD-RSE sont déjà proposées (par exemple sur les violences sexistes et sexuelles, les risques psychosociaux, le handicap, etc.) et nécessitent d'être valorisées.

Pour les enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants, des séminaires traitant de la TEDS sont proposés régulièrement, et des formations sous l'angle de la pédagogie des transitions ont été organisées ponctuellement, en particulier via le volet formation continue du projet FORHESST

(Formations en Humanités Écologiques et Sciences Sociales pour les Transitions, lauréat de l'AMI Émergence du MESR en 2022) en partenariat avec le Campus de la Transition, ou via les propositions de l'UVED, des échanges avec Labos 1point5 ou la participation de référents TEDS à des conférences et colloques spécialisés.

La formation tout au long de la vie sur les questions en lien avec les transitions écologiques et sociales s'inscrit aussi dans le cadre de formations dédiées, initiales ou professionnelles pour celles qui sont accessibles en contrat d'alternance, et de diplômes d'université (comme le DU Conduite de l'engagement associatif ou le DU Formation à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme). Ces modalités permettent d'adapter en continu l'offre de formation disponible sur des secteurs émergents, qu'il s'agisse par exemple de masters existant en géographie (VARAP), ergonomie (Ergonomie et développement durable), ou du master pluridisciplinaire TREES, créé dans le cadre de l'AMI Émergence, ou bien de projets en cours de construction pour le LMD5, par exemple en Arts et écologie. Les dynamiques qui seront créées par le déploiement du projet PIA Accélérations permettront de renforcer le développement de l'alternance et de blocs de compétences certifiants, en rapprochant les cursus proposés des nouveaux besoins en compétences dans les organisations associées aux transitions écologiques et sociales.

Objectifs Ambition 7

1. Proposer une diversité d'outils de formation et d'accompagnement de la communauté universitaire sur le DD-RSE et la TEDS.
2. Former l'ensemble des personnels administratifs d'ici 2027 et accompagner la montée en compétences d'experts métiers en interne.

1 grand projet à mener	Indicateurs de succès
<ul style="list-style-type: none">● Politique de formation professionnelle DD-RSE Enrichir la politique de formation professionnelle dans les dimensions DD-RSE et TEDS pour l'ensemble des personnels. Favoriser le développement d'expertises dans les différents métiers de l'université.	<ul style="list-style-type: none">● Nombre de personnels ayant suivi le B.A.-BA Climat et Biodiversité● Nombre de personnels ayant bénéficié d'une formation métier DD-RSE ou TEDS

Fiche projet 15

Une université qui s'implique avec ses partenaires pour un territoire d'innovations durables et solidaires

Etat des lieux

L'Université Paris 8 est positionnée comme une actrice des transitions écologiques et sociales, dans une logique de durabilité forte articulant vision globale et ancrage local. Cette stratégie vise à promouvoir une université ouverte, inclusive et engagée, intégrant pleinement les enjeux de développement durable et de justice sociale dans ses missions d'enseignement, de recherche et de coopération. Elle s'inscrit dans un dialogue constant avec son territoire, notamment à travers des partenariats stratégiques avec des acteurs comme la Ville de Saint-Denis, Plaine Commune et le département de la Seine-Saint-Denis. Par ailleurs, l'écosystème partenarial de l'Université Paris 8 s'inscrit de plus en plus dans des actions partenariales en soutien des transitions, comme en témoigne le positionnement de la Fondation Paris 8, dont l'une des missions est de promouvoir et soutenir les projets de sa communauté qui apportent des solutions créatives, durables et solidaires aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Sur le plan international, notre université européenne ERUA est également lieu de développement des pratiques de gouvernance DD-RSE (Green and Inclusive Committee), d'engagement des étudiants et de la formation (Traveling seminars, Youth Forum Action for Climate) et de la recherche (Research cluster Eru-Air, par exemple) sur les questions de TEDS, en lien avec les territoires et les communautés locales.

Afin de renforcer son ancrage territorial local, l'Université Paris 8 a créé en 2019 le Centre Numérique d'Innovation Sociale (CNIS), conçu comme un tiers-lieu interface entre l'université et son territoire, et implanté à proximité du Campus Condorcet et de la Maison des Sciences de l'Homme de Paris-Nord grâce à un partenariat conclu avec Enedis. Lieu de rencontre entre les acteurs académiques, socio-économiques, institutionnels et usagers du territoire, et incubateur de projets innovants, le CNIS propose de coconstruire et d'expérimenter des réponses aux défis posés par les transitions (écologiques, technologiques, économiques et sociales) en s'appuyant

sur le partage de compétences, de savoirs et de savoir-faire pour impulser et accompagner des synergies multi-acteurs et pluridisciplinaires. A titre d'exemple, la Convention 2022-2024 pour le développement de l'innovation sociale, solidaire et écologique a conduit à la création des « Ateliers d'expertise coopérative » du CNIS, une initiative soutenue par Plaine Commune et qui mobilise étudiants, chercheurs et acteurs socio-économiques pour coconstruire des solutions aux défis locaux. Ces ateliers ont notamment permis de travailler en partenariat avec la collectivité, les acteurs, les étudiants et les chercheurs, sur la question du « care en territoire sensible » (avec la création d'un podcast donnant à entendre les voix du care en Seine-Saint-Denis, en 2020) ou de la gestion des biodéchets (avec la création d'un jeu sérieux à destination des collectivités et associations de sensibilisation, en 2023).

Une autre série de travaux a porté sur la « fabrique du territoire », puis plus spécifiquement en 2024 sur le renouvellement des modèles d'« attractivité territoriale » et le rôle de l'université dans ce processus, aboutissant au prototypage d'une plateforme de coopération territoriale, soutenue par une convention avec Plaine Commune, permettant à l'ensemble des acteurs représentés individuellement ou collectivement (habitants, étudiants, chercheurs, usagers et universités, collectivités, entreprises, associations...) de se connaître, de créer des liens, des projets communs et des coopérations au service des transitions écologiques et sociales. Une déclinaison de cette perspective s'est matérialisée par une réponse collective à l'appel à projet DUT (Driving Urban Transitions), déposée en décembre 2024 et coportée par plusieurs membres de l'alliance ERUA et leurs partenaires locaux.

A l'échelle locale comme internationale, l'activation des coopérations pour mettre en œuvre les diagnostics et la construction de réponses partagées est donc essentielle pour constituer la communauté universitaire comme actrice et contributrice aux transitions écologiques et sociales.

Objectifs Ambition 8

Développer et outiller les coopérations pluridisciplinaires et plurisectorielles aux différentes échelles territoriales, favoriser l'interconnaissance et la capacité à se constituer en consortium de recherche et d'action en matière de TEDS.

1 grand projet à mener	=	Indicateurs de succès
<ul style="list-style-type: none">Plateforme de coopération territoriale Construire une plateforme numérique cartographiant les acteurs et projets DD-RSE du territoire afin de faciliter leur mise en relation.		<ul style="list-style-type: none">Nombre d'acteurs du territoire impliqués dans le projetNombre de membres inscrits sur la plateformeNombre de projets répertoriés

Fiche projet 16



Conclusion

L'Université Paris 8 adopte avec son schéma directeur DD-RSE, à son échelle, une feuille de route pour les cinq prochaines années, plaçant les besoins sociaux et la préservation des cadres de vie au cœur de ses activités. Elle s'engage à ce que ses actions contribuent à l'atténuation du changement climatique, tout en promouvant la justice sociale.

L'Université Paris 8 invite et forme sa communauté à contribuer activement aux transitions écologiques et sociales et à penser les transformations nécessaires à la construction d'horizons soutenables. Elle soutient une recherche engagée, transdisciplinaire, impliquant non seulement différentes disciplines scientifiques et artistiques, mais aussi des acteurs non

académiques, et porteuse d'approches innovantes et critiques permettant de comprendre les crises multidimensionnelles que traversent les mondes contemporains et de concevoir des chemins alternatifs aux modèles dominants.

Dans son fonctionnement, l'Université Paris 8 aligne ses opérations sur les Objectifs de Développement Durable, en accordant une importance particulière aux intrisations entre enjeux sociaux et environnementaux, met en place un système d'évaluation de ses impacts, et s'efforce de réduire son empreinte écologique.

En cela, l'Université Paris 8 se positionne comme un acteur engagé et déterminé en matière de transitions écologique et sociale.

Fiches projets et indicateurs

Les fiches projets contiennent une brève description du projet et de ses principales actions. La notion de « Porteur(s) du projet » désigne la direction/service qui prendra la charge de la gestion du projet. D'autres directions/services et membres de la communauté pourront être impliqués dans sa réalisation et le CITIES pourra venir en appui pour coordonner la gestion des différents projets.

Sous « Indicateurs », les éléments indiqués peuvent ne pas être exhaustifs et pourront être adaptés. Un tableau de suivi sera élaboré par le CITIES et partagé avec les porteurs de projet.

Globalement, le schéma directeur DD-RSE étant évolutif, un projet peut être modifié, complété, voire supprimé si nécessaire après avis du Conseil des Transitions et validation par le conseil d'administration.

Liste des 16 fiches projets :

- 1.** Pilotage SD DD-RSE
- 2.** Politique d'achats et de consommation responsables
- 3.** Stratégie de communication TEDS
- 4.** Formation à la TEDS de tous les étudiants
- 5.** Sensibilisation de la communauté universitaire sur le DD-RSE
- 6.** Politique de R&I Responsables
- 7.** Campus circulaires
- 8.** Promotion de la biodiversité sur nos campus
- 9.** Numérique Responsable
- 10.** Mobilités Durables
- 11.** Décarbonation de nos activités
- 12.** Alimentation durable
- 13.** Campus inclusif
- 14.** TEDS pour les réussites étudiantes
- 15.** Formation DD-RSE pour les personnels
- 16.** Plateforme de coopération territoriale

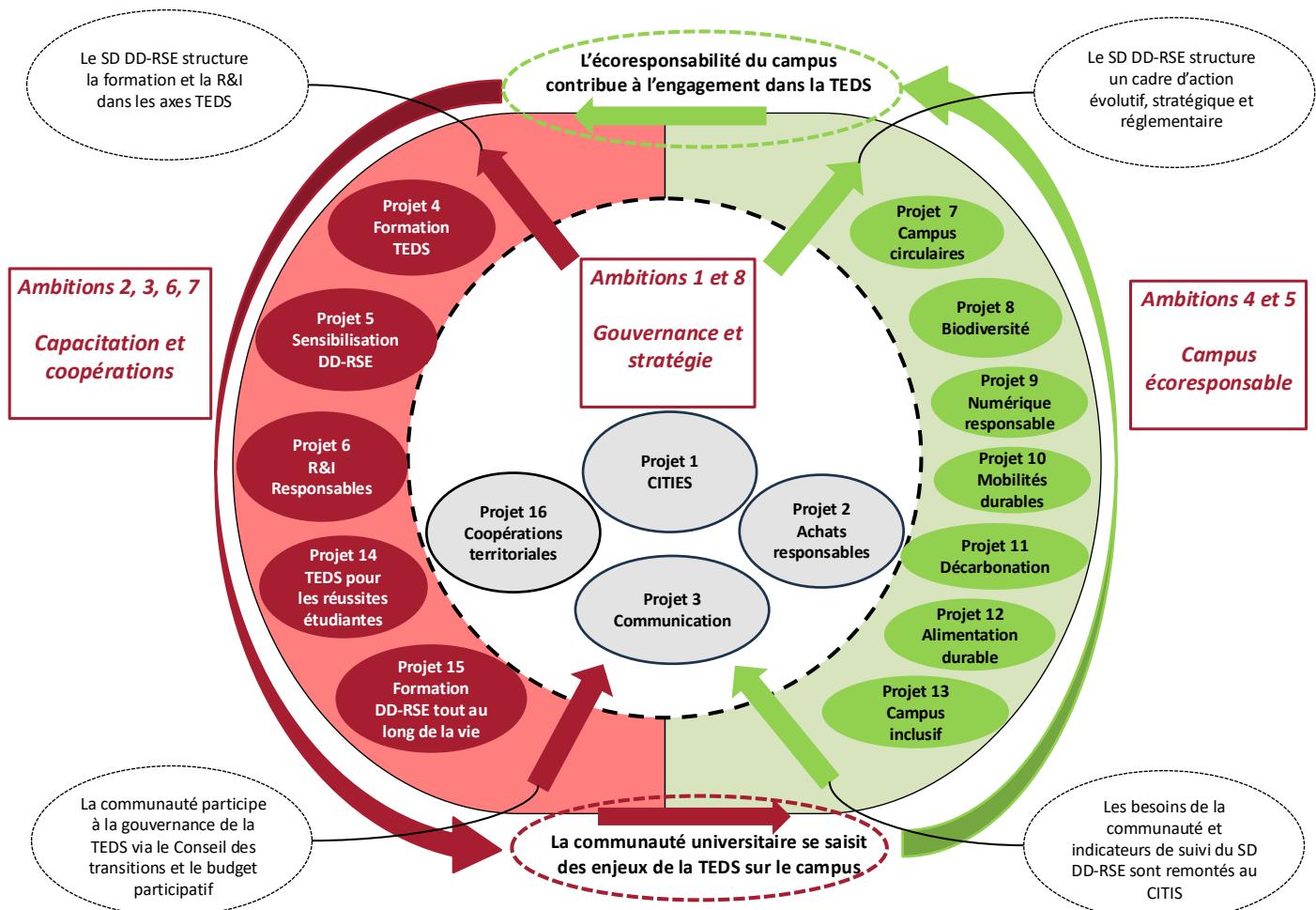
Le tableau ci-dessous permet de faire le lien entre les ambitions définies par l'établissement dans sa note d'orientation, les fiches projets et les cinq axes du référentiel DD&RS.

Tableau des correspondances entre les ambitions Paris 8, les projets développés et les axes DD&RS

Ambitions	Projets	Axe DD&RS principal	Axe(s) DD&RS secondaire(s)
Ambition 1	1, 2, 3	#Gouvernance et stratégie	#Formation et enseignement #Environnement #Politiques sociales #Recherche et Innovation
Ambition 2	4, 5	#Formation et enseignement	#Environnement #Politiques Sociales
Ambition 3	6	#Recherche et Innovation	#Environnement #Politiques sociales
Ambition 4	7, 8, 9, 10, 11, 12	#Environnement	#Gouvernance et stratégie
Ambition 5	13	#Politiques Sociales	#Environnement #Gouvernance et stratégie
Ambition 6	14	#Formation et enseignement	#Environnement #Politiques sociales
Ambition 7	15	#Formation et enseignement	#Politiques sociales #Recherche et Innovation
Ambition 8	16	#Gouvernance et stratégie	#Formation et enseignement #Environnement #Recherche et Innovation

Il est important de souligner que les différents projets ne sont pas indépendants les uns des autres et qu'en ensemble ils visent à faire écosystème : les synergies créées par et entre les projets génèrent

leurs propres dynamiques de soutien et d'entretien des transitions écologiques et sociales au sein de l'établissement. Le schéma suivant propose une cartographie du métabolisme de ce système :



Fiches projets



Gouvernance et pilotage de la politique de TEDS

Ambition 1

La déclinaison opérationnelle du schéma directeur DD-RSE est complexe et nécessite des mesures transformatives liées au fonctionnement même de notre établissement. Il convient pour assurer le portage de la politique de TEDS dans toutes ses dimensions et le pilotage des différents projets programmés dans le cadre du schéma directeur DD-RSE de doter l'établissement d'une structure transversale en cohérence avec les enjeux de notre communauté. Pour cela, trois grandes mesures structurantes sont prévues.

Création du Centre Interdisciplinaire des Transitions et des Innovations Écologiques et Sociales (CITIES)

Le pilotage et les coordinations nécessaires à la mise en œuvre et au suivi du schéma directeur, et plus globalement de la politique en matière de TEDS, s'appuient sur une équipe rattachée à la Direction Générale des Services et positionnée en transversalité et au plus haut niveau, au sein d'un Centre Interdisciplinaire des Transitions et des Innovations Écologiques et Sociales (CITIES), issu de la mise en commun des moyens et des actions du Centre Numérique d'Innovation Sociale (CNIS) et de la mission DD-RSE émergente, et sur une étroite coopération avec le Pôle Responsabilité Sociétale de l'Université (pôle RSU) de la direction Vie de Campus. Le CITIES vise à susciter et faciliter les coopérations entre acteurs (internes et externes), et entre les disciplines, selon une approche holistique adaptée aux problématiques de la TEDS : au sein du CITIES, les enjeux opérationnels du SD DD-RSE sont en dialogue avec les missions de recherche et d'enseignement, et permettent à l'établissement de se constituer en « Fabrique de transitions » pour porter en transversalité une politique globale de transition écologique pour un développement soutenable.

Les missions du CITIES seront ainsi :

1. de piloter et suivre la mise en œuvre du schéma directeur DD-RSE, par le suivi du plan d'action et des indicateurs DD-RSE sur les politiques sectorielles (achats durables, mobilités, ...), le suivi de la labellisation DD&RS (avec un objectif d'obtention du label en 2027) et du bilan carbone, et plus largement l'évaluation de l'impact économique, écologique et social de l'établissement.
2. de faciliter les coopérations entre services,

composantes, équipes de recherche, pour coconstruire les actions de la politique TEDS (diagnostic, montage et financement de projets), d'assurer l'animation de la plateforme de coopération territoriale en cours de développement, et d'aider à l'émergence et à la coordination de résidences pédagogiques ou de recherches pluridisciplinaires sur les sujets TEDS.

3. de consolider et animer le réseau des référents et de la communauté, entendue au sens large (communauté universitaire, parties prenantes et partenaires externes).

Création d'un Fonds Vert

Une politique ambitieuse de transitions écologique, sociétale et économique nécessite des moyens financiers pour être mise en œuvre. C'est pourquoi l'Université Paris 8 souhaite se doter d'un Fonds Vert représentant 0,08% de sa subvention pour charge de service public, et qui sera utilisé pour financer des projets DD-RSE dès 2025, selon une programmation partielle en année de lancement, puis complète en 2026. D'autres financements seront recherchés, notamment via la Fondation de Paris 8 et les réponses à appels à projets, portées ou accompagnées par le CITIES, ou auprès du budget participatif de l'université.

Création d'un Conseil des Transitions

Une instance de gouvernance sera créée dès septembre 2025 afin d'orienter et d'accompagner la stratégie du CITIES, et d'assurer la mise à jour régulière du schéma directeur DD-RSE. Cette instance prendra la forme d'un Conseil des Transitions, dont les missions seront (1) d'assurer l'évaluation et l'actualisation du schéma directeur en lien avec l'équipe du CITIES, et (2) d'être force de propositions et formuler des avis sur les sujets DD-RSE auprès du conseil d'administration. À cet effet, l'équipe du CITIES et le comité de pilotage DD-RSE élaboreront au cours du premier semestre 2025 des modalités de fonctionnement interne (calendrier de travail, règles pour les prises de décision, renouvellement des sièges, ...) pour le Conseil des Transitions, et étudieront les possibilités d'articulation entre les travaux menés par le Conseil des Transitions et les prérogatives des Conseils centraux de l'établissement afin de proposer au conseil d'administration d'éventuelles évolutions des statuts de l'université.

Composition du Conseil des Transitions :

Afin d'être au plus près des attentes de sa communauté, la composition du Conseil des Transitions de Paris 8 souhaite mettre en avant une gouvernance participative et représentative. En effet, si un tiers des membres seront statutaires, les deux autres tiers seront élus et tirés au sort à parts égales pour un mandat d'un an, renouvelable sur la base du volontariat (voir schéma ci-dessous).

Le Conseil des Transitions pourra également s'appuyer sur des personnes expertes de certains champs thématiques ou consulter la communauté universitaire, dans des formats de type convention citoyenne locale, ou d'autres modalités jugées pertinentes.

Le Conseil des Transitions sera composé de 18 membres et coprésidé par la Vice-Présidence Transitions et une personnalité extérieure qualifiée désignée par la Présidence de l'université. En cela, l'établissement témoigne de sa volonté forte d'ancrer les sujets de transitions dans un écosystème territorial pluriel.

Co-présidence du Conseil des Transitions

VP Transitions + 1 personnalité extérieure qualifiée

6 Membres statutaires	6 Membres volontaires	6 Membres tirés au sort
<ul style="list-style-type: none">○ VP Transitions○ VP Étudiants○ VP CA○ CM Campus Ecoresponsable○ 2 personnalités extérieures	<ul style="list-style-type: none">○ 2 référents DD-RSE (BIATSS)○ 2 référents TEDS (EC)○ 2 étudiants élus de la CFVU	<ul style="list-style-type: none">○ 2 personnels BIATSS○ 2 enseignants-chercheurs○ 2 étudiants

Invités permanents : DGS, DGSA, représentants du CITIES et du pôle RSU

Invités possibles : VP thématiques, experts thématiques

Porteur(s) : Présidence, DGS, Vice-Présidence Transitions, CITIES

Indicateurs de suivi :

- Création du CITIES
- Expérimentation du Conseil des Transitions
- Création d'un Fonds Vert
- Auto-évaluation sur le référentiel DD&RS et obtention du label DD&RS en 2027

Politique d'achats et de consommation responsables

Ambition 1

La formalisation d'une politique d'achats et de consommation responsables propre à l'Université Paris 8 est un projet central. Cette mesure doit nous permettre de « consommer moins et mieux, en achetant des produits plus durables et en repensant nos modèles de consommation » (Circulaire Service Public Écoresponsable de novembre 2023). En effet, l'identification de grands principes d'achat et des pratiques responsables dont l'université souhaite se doter est essentielle pour réduire notre empreinte carbone, s'approvisionner et gérer nos ressources plus durablement. La rédaction de ce document doit servir de référence pour orienter les décisions relatives aux marchés et aux achats. Dès 2025, la création de deux groupes de travail dédiés permettra de structurer la remontée des leviers d'action afin d'identifier et pérenniser des pratiques durables.

GT « Achats et consommation responsables »

Ce groupe de travail aura pour rôle d'engager la communauté autour de la thématique. Les discussions devront cerner les limites des modalités actuelles d'achats et d'usage, puis proposer des alternatives durables. Dans les faits, il pourra être sollicité pour arbitrer l'opportunité de certaines dépenses au regard de leurs impacts DD-RSE et/ou de la possibilité de leur mutualisation en interne. En intégrant un principe de sobriété, le GT visera à allonger la durée d'usage des produits, réduire les volumes d'achats non essentiels, privilégier les fournisseurs socialement et écologiquement responsables, encourager l'utilisation de matériaux durables et sensibiliser la communauté aux impacts écologiques et sociaux des choix de consommation. Les travaux du GT se mèneront en lien ou alimenteront ceux du GT R&I Responsables (Fiche projet 6).

GT « Mobilités »

Ce groupe de travail se concentrera sur la question des déplacements professionnels et académiques afin de limiter l'empreinte carbone liée aux transports. Les discussions s'orienteront autour de la politique de déplacements à l'université, du marché Voyages, des procédures et de la plateforme de réservation (dématerrialisation, OM, etc.), de l'impact du télétravail et des

visioconférences, et de tout autre sujet pertinent. Le format de ce groupe de travail est encore à définir et il sera possible de le décliner par site si cela s'avère nécessaire pour intégrer des critères environnementaux adaptés dans la planification et la gestion des déplacements. Les réflexions et pistes d'actions du GT Mobilités seront prises en compte dans l'élaboration du Plan Mobilités Durables (Fiche projet 10) et dans les travaux du GT R&I Responsables (Fiche projet 6).

Pour finir, l'Université Paris 8 souhaite intégrer un critère environnemental dans 100% de ses marchés et un critère social dans 30% des marchés en accord avec le Plan National pour des Achats Durables (2020-2025). Complexé mais nécessaire, cet objectif est déjà poursuivi, et son déploiement graduel fait l'objet d'un suivi particulier par le service des achats et des marchés.

Porteur(s) : Service des Achats et des Marchés, DGS

Indicateurs de suivi :

- Nombre de rencontres pour chaque GT
- Pourcentage de marchés ayant un critère environnemental et un critère social par an

Document à produire :

- Politique d'achats et de consommation responsables (votée par le CA)



Stratégie de communication DD-RSE

Ambition 1

Les concertations organisées au sein de la communauté universitaire ont montré que les initiatives existantes en matière de TEDS étaient peu connues du reste de la communauté, y compris des personnes intéressées par la thématique. Actuellement, la circulation de l'information est donc insuffisante et la stratégie de diffusion est inadaptée car non formalisée. La mise en place du schéma directeur DD-RSE vient renforcer le besoin de structurer et de communiquer sur les projets DD-RSE qu'ils soient pédagogiques, administratifs, associatifs ou liés à la recherche.

La stratégie de communication DD-RSE devra permettre de favoriser l'émergence et de valoriser une diversité de projets et d'actions tout en identifiant facilement leur lien avec la politique globale de l'université en matière de TEDS. Pour cela, chaque porteur de projet doit pouvoir accéder à des éléments de communication génériques et personnalisables (éléments de langage et univers graphique) issus d'une charte graphique adaptée.

De plus, un canal unique doit être défini et alloué à la remontée d'informations sur des appels à participation, le montage de partenariats, la tenue d'événements ou d'actions liés au DD-RSE. Cela permettra d'avoir une visibilité sur les actions organisées hors du cadre du schéma directeur et éventuellement d'apporter un soutien aux porteurs. Il sera ensuite possible de les valoriser via la création d'un catalogue annuel des événements (dates clés et rendez-vous réguliers) et des projets DD-RSE accessibles à la communauté ainsi que dans le bilan d'activité de l'établissement.

Ce chantier devra se faire en parallèle du déploiement des nouveaux outils numériques lié au projet d'harmonisation des pratiques numériques internes prévu par le schéma directeur du numérique et du système d'information. La numérisation des informations et leur accès pour tous et toutes sont un enjeu majeur pour notre établissement qui est lié à son cœur de mission : la transmission des savoirs. Dans cette perspective, une réflexion sur l'arborescence et l'organisation du site internet de l'Université Paris 8 sera également

nécessaire pour faciliter l'accès et le partage de l'information auprès de la communauté universitaire et de nos partenaires.

Pour finir, des campagnes de communication thématiques DD-RSE pourront être organisées chaque année avec l'objectif de sensibiliser la communauté sur un ou des sujet(s) prédéfini(s). Par exemple, en 2025, une attention particulière sera donnée à la gestion des déchets pour favoriser le geste de tri et la mise en pratique de nouvelles procédures internes.

Porteur(s) : Service Communication, Vice-Présidence Communication, CITIES

Indicateurs de suivi :

- Liste des campagnes de communications DD-RSE menées chaque année
- Nombre de projets DD-RSE remontés par an

Documents à produire :

- Charte graphique DD-RSE de l'Université Paris 8
- Parution d'un catalogue d'événements et de projets DD-RSE actualisé chaque année
- Newsletter thématique mensuelle dédiée ou intégrée dans les canaux de communication existants

Formation à la TEDS des étudiants

Ambition 2

Le projet de formation à la TEDS se décline selon plusieurs axes, qui associent enseignements dédiés pluridisciplinaires, enseignements dédiés disciplinaires et écologisation des disciplines. Un groupe de travail constitué de référentes et référents TEDS sollicités dans toutes les composantes permet d'adapter et de faire évoluer les contenus proposés, et de partager des informations sur les besoins et les ressources disponibles.

Offrir un catalogue de formations à la TEDS avec plusieurs parcours

Tout d'abord, nous mettons à disposition de tous les publics différents parcours, basés sur des ressources en ligne (B.A.-BA du climat du CNED, ressources UVED dont le S3C (Socle Commun de Connaissances et de Compétences) et ressources locales). Le B.A.-BA climat sera offert à l'ensemble des étudiants de L2 dès la rentrée 2025, avec délivrance du badge, et deviendra à partir de la rentrée 2026 et du déploiement de notre LMD5 un parcours certifiant « Initiation à la TEDS » accessible à l'ensemble des publics via l'EC libre. Afin d'éviter d'importantes difficultés de continuité pédagogique entre niveaux, notre cadrage LMD5 positionne à partir de 2026 l'EC TEDS (représentant 30 heures de formation) au niveau de la L2, à travers la mise en place d'un parcours dédié permettant l'acquisition de trois ECTS, comprenant un test de positionnement, le suivi du socle S3C associé à une formule à composer par les formations à partir des ressources complémentaires de l'UVED et d'heures de tutorat en ligne ou sur site, et un test d'évaluation finale.

Développer les compétences transversales et l'engagement étudiant dans la TEDS

En parallèle, le catalogue d'EC libres du NCU So Skilled! ainsi que l'EC Engagement permettent aux étudiants de licence et master de développer leurs compétences en matière de transitions écologiques et sociales : une pluralité de dispositifs pédagogiques (EC libres du NCU So Skilled!, EC engagement (800 étudiants engagés), coopérative étudiante Coop'en 8, projets pédagogiques portés au sein des Masters TREES, VARAP, Ergonomie et DD par exemple) permettent déjà aux étudiants de développer et d'appliquer connaissances et compétences relevant de la TEDS, en opérant les liens entre le monde académique et les besoins des

acteurs. En continuité, nous développerons une certification « Fabrique de Transitions », permettant d'articuler TEDS et engagement étudiant dans le cadre d'une diversité de missions (bénévolat, tutorat, actions portées avec des services, entrepreneuriat étudiant).

Travailler à et visibiliser l'écologisation disciplinaire des formations

Par ailleurs, si l'ensemble des étudiants bénéficie d'actions de sensibilisation (fiche projet 5), le travail en L3 sera davantage orienté sur l'écologisation disciplinaire en articulation avec le master. En continuité, les formations de niveau master, spécialisées sur les sujets DD-RSE ou souhaitant introduire ou développer ces thématiques, pourront s'impliquer dans des cadres de pédagogie participative orientée sur la résolution de problème, via les projets portés au sein du CITIES (fiche projet 1) ou dans les équipes. La cartographie de nos formations montre une écologisation des enseignements déjà étoffée, avec environ 150 enseignements en lien avec les transitions écologiques et sociales, et le déploiement de notre projet de formation à la TEDS permettra de rendre plus lisible et visible cette offre, en proposant un catalogue dédié, et de la développer dans le cadre des projets transversaux et de résidences pédagogiques pluridisciplinaires coordonnés par le CITIES.

Porteur(s) : Direction de la Formation, Direction Vie de Campus, Vice-Présidences CFVU et Transitions

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'étudiants formés au B.A-BA Climat et nombre de badges
- Nombre d'étudiants formés dans le cadre de l'EC TEDS
- Nombre d'étudiants engagés dans le cadre de la TEDS
- Nombre d'étudiants certifiés « Fabrique de transitions »
- Nombre de cours ouverts comportant au moins une dimension TEDS
- Nombre d'étudiants inscrits dans des formations en lien avec les sujets TEDS

Documents à produire :

- Catalogue des formations TEDS

Sensibilisation de la communauté universitaire au DD-RSE

Ambition 2

Le projet vise à sensibiliser les étudiants et le personnel aux divers enjeux DD-RSE et s'articule autour de trois actions stratégiques. Conçues pour encourager des pratiques responsables et pour dynamiser les actions collectives sur les campus, elles s'inscrivent dans la continuité des actions menées par les différentes directions et les membres de la communauté, notamment dans le cadre de la Semaine et du Forum des transitions sur le campus de Saint-Denis, ou celui des Après-midis du développement durable à l'IUT de Montreuil. La mise en pratique de ces actions se fera conjointement avec le projet « Stratégie de communication DD-RSE ».

Structuration et diversification de l'offre événementielle et associative DD-RSE

L'objectif de cette action est d'amplifier les activités événementielles et associatives en lien avec le DD-RSE. Cela inclut l'intégration de nouvelles initiatives, la promotion d'associations existantes, et le développement de partenariats qui renforcent la cohésion et l'engagement sur les campus. L'accent est mis sur la diversité des thématiques (alimentation durable, climat, biodiversité, justice sociale, mobilités, numérique responsable, etc.) afin d'attirer un public large. Également, l'offre événementielle devra être programmée autour de temps forts du calendrier universitaire et sera diffusée et accessible sous différents formats (programme papier, site internet, newsletter, réseaux sociaux, etc.).

Challenge « Ma Petite Planète » et campagne « Nos gestes climat »

Une phase d'expérimentation du Challenge « Ma petite planète » est prévue pour février 2025 et, sous réserve de sa réussite, sera réitérée pour la rentrée de septembre 2025 à plus grande échelle. Ce challenge ludique et éducatif incite les participants à adopter des pratiques écologiques à travers des défis quotidiens. En parallèle, une diffusion de la campagne « Nos gestes climat » visera à sensibiliser la communauté aux gestes du quotidien pour réduire l'empreinte carbone et promouvoir une prise de conscience collective sur l'impact de nos actions.

Élaboration d'une charte de l'événementiel responsable

Ce volet vise à établir une charte pour guider l'organisation d'événements sur les campus en respectant les Objectifs de Développement Durable et la politique DD-RSE de l'Université Paris 8. Cette charte mettra en avant les bonnes pratiques et encouragera des choix responsables en termes d'alimentation et de transport, de communication, de gestion des déchets et de consommation d'énergie, pour que chaque événement contribue positivement à la transition écologique et sociale de l'université.

L'ensemble de ces initiatives permet de renforcer l'engagement durable à l'Université Paris 8, de sensibiliser la communauté aux enjeux environnementaux et sociaux, et de mettre en œuvre des actions concrètes qui incarnent les valeurs DD-RSE sur le campus.

Porteur(s) : Direction Vie de Campus, CITIES, Vice-Présidences Communication et Transitions, Charge de mission Campus Écoresponsable

Indicateurs de suivi :

- Nombre de participants au Challenge « Ma Petite Planète » et à la campagne « Nos gestes climat »
- Nombre d'actions de sensibilisation DD-RSE par site

Documents à produire :

- Charte Événementiel Responsable
- Programmation annuelle des événements DD-RSE

Élaboration d'une politique de R&I Responsables

Ambition 3

L'élaboration d'une politique de Recherche et Innovation Responsables (R&I Responsables) a pour but de proposer une démarche DD-RSE structurée au sein des activités de recherche de l'Université Paris 8. L'adoption de la lettre d'engagement « Recherche et Innovation Responsables » par la Commission Recherche du 28 novembre 2024 établit les grands principes qui guideront cette démarche autour de quatre axes. En parallèle, des actions sont déjà entamées sur plusieurs fronts et doivent être poursuivies : label HRS4R, évolution des formations pour les doctorants et néo-maîtres de conférences, facilitation et valorisation de la recherche et des innovations créées par notre communauté.

Rédaction, diffusion et mise en œuvre de la Charte « Recherche et Innovation Responsables »

Début 2025, un groupe de travail (GT R&I Responsables) sera créé pour rédiger une charte « Recherche et Innovation Responsables ». La composition de ce GT inclura des doctorants, des enseignants-chercheurs, des gestionnaires de laboratoires et des représentants des personnels administratifs supports aux activités de recherche et d'innovation. Cette charte sera ensuite soumise à ratification par l'ensemble des unités de recherche en vue de sa déclinaison dans les laboratoires selon leurs spécificités. Des réunions régulières seront organisées par le GT R&I Responsables pour identifier les pistes de réflexions privilégiées pour la rédaction d'un plan d'action opérationnel, les mesures à adopter pour une recherche durable et les obstacles rencontrés. Les démarches de quantification et de qualification de l'empreinte carbone des activités de recherche, de promotion des mobilités responsables, d'alimentation durable et de réduction / recyclage des déchets seront au cœur des travaux menés par le GT R&I Responsables, en concertation avec le GT Achats et consommation responsables et le GT Mobilités (Fiche projet 2).

Ces travaux seront soutenus par des propositions de formation pour les personnels chercheurs, enseignants-chercheurs et supports de la recherche (en lien avec le projet 15).

Visibilité et intégration du DD-RSE dans les projets de recherche et les appels à projets (AAP)

Une cartographie des projets de recherche et d'innovation répondant aux enjeux de la TEDS et auxquels la communauté de l'Université Paris 8 a contribué entre 2020 et 2024 sera élaborée durant l'année 2025. La réalisation de ce premier état des lieux nécessitera de définir les caractéristiques à prendre en compte pour catégoriser les projets, notamment sur les volets sociaux et sociétaux, afin de traduire l'engagement de l'Université Paris 8 dans une recherche contribuant aux transitions socialement justes, selon une conception forte de la durabilité. Cette cartographie permettra ensuite de créer un catalogue des projets de R&I intégrant un système de marquage DD-RSE, dont ceux incluant de la science participative. Pour l'université, l'objectif est multiple : valoriser les projets intégrant le DD-RSE, faciliter la recherche partenariale et systématiser le référencement des projets. Une réflexion sera menée au sujet du label « Transition écologique » afin de tenir compte des transitions multiples liées aux enjeux DD-RSE.

Prise en compte des ODD dans les projets de recherche et d'innovation

Enfin, la construction d'un outil et d'indicateurs de mesure d'impact DD-RSE pour les projets de recherche et d'innovation répond à un besoin pour guider l'évaluation des projets et celle plus largement des unités, dans un contexte où l'intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) devient fréquente voire systématique non seulement dans de nombreux appels à projets mais aussi dans les critères des tutelles et de l'HCERES. Cela s'inscrit également dans une démarche de valorisation et de reconnaissance de l'engagement des équipes et des chercheurs dans des activités de R&I responsables. Ces travaux pourront être menés ou alimenter ceux du CITIES en matière d'évaluation de l'impact économique, écologique et social de l'établissement (Fiche projet 1), et viseront à réduire les impacts environnementaux et sociétaux négatifs des activités de recherche, tout en valorisant les impacts positifs selon une approche multicritères et processuelle.

Fiche projet 6

Porteur(s) : Direction de la Recherche, CITIES, Vice-Présidences Recherche, SAPS, Transitions

Indicateurs de suivi :

- Nombre de directions d'unités de recherche ayant ratifié la charte
- Nombre de projets répertoriés TEDS et SAPS sur le catalogue numérique
- Nombre de projets obtenant le label « Transition écologique » ou « SAPS » à l'AAP UP8
- Mesures DD-RSE adoptées dans les unités de recherche

Documents à produire :

- Charte et plan d'action « Recherche et Innovation Responsables » validés par la CR en 2025
- Catalogue numérique des projets R&I et méthodologie du système de marquage DD-RSE
- Méthodologie coconstruite de mesure d'impact DD-RSE



Campus circulaires

Ambition 4

Avec le projet des campus circulaires, l'Université Paris 8 cherche à limiter les impacts négatifs de ses activités (pollutions, surconsommation des ressources) et ainsi à améliorer le cadre d'étude et de travail de sa communauté.

Dans un premier temps, il s'agit d'opérationnaliser une gestion des déchets optimale sur nos campus. Début 2025, l'ensemble des poubelles de tri devrait être déployé sur les sites de Saint-Denis, Montreuil et Tremblay-en-France. La communauté pourra désormais trouver les poubelles suivantes en libre accès :

- Papier/carton (bleue ou corbeille en carton dans les bureaux)
- Plastique/cannette (jaune)
- Ordures ménagères (grise)
- Mégots
- Piles et batteries

Les autres filières de déchets (verre, bois/palette, Déchets Industriels Banals - DIB, Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques - D3E, meubles) font également l'objet de collectes sur le campus de Saint-Denis par le biais de procédures spécifiques. Ce déploiement sera accompagné d'une campagne de communication spécifique pour visibiliser ces nouvelles poubelles et favoriser un geste de tri qualitatif des usagers. Ces nouvelles pratiques doivent nous permettre de valoriser un maximum des déchets produits sur nos campus mais aussi d'identifier les potentiels axes de travail pour leur réduction les années suivantes. Dans cet esprit, un tableau de bord de suivi par filière et par site doit être mis en place.

Obligation réglementaire dans les Établissements Recevant du Public (ERP), le traitement des biodéchets devra également être pensé en collaboration avec le CROUS. Une première action conjointe a permis l'installation d'un composteur qui accueille exclusivement les épluchures du Restaurant Universitaire de Saint-Denis en 2024. Courant 2025, un deuxième composteur devrait être en libre accès pour la communauté et deux autres installés sur les sites de Montreuil et de Tremblay-en-France. Enfin, une filière opérationnelle pour

les biodéchets devra être mise en place pour la rentrée universitaire 2026.

Enfin, la gestion optimisée des ressources en eau est un objectif du schéma directeur Énergie-Eau. En complément des mesures pour limiter le débit des robinets et l'installation de nombreuses fontaines à eau intérieures et extérieures, la récupération des eaux de pluie sera explorée. De plus, pour l'obtention du label « Université Bleue », l'Université Paris 8 pourra être amenée à compléter le nombre de fontaines déployées et continuer la distribution de gourdes afin de limiter les bouteilles d'eau en plastique.

La démarche « campus circulaires » s'inscrit plus globalement dans les discussions entamées par la communauté autour des principes d'économie circulaire et de zéro-déchet. La promotion d'un cycle de vie vertueux pour les biens matériels pourra faire l'objet de réflexions plus poussées dans les années à venir (fiche projet 2), voire s'illustrer au sein d'un espace physique spécifique dédié à la « circularité » et à ses applications concrètes (ateliers de réparation, d'upcycling, etc.).

Porteur(s) : Direction Logistique, Vice-Présidence Transitions, Charge de mission Campus Écoresponsable

Indicateurs de suivi :

- Nombre de poubelles de tri déployées sur chaque site
- Volume de déchets par filière par mois et par an
- Nombre et types d'action de sensibilisation déployées pour favoriser le geste de tri
- Labellisation « Université Bleue » en 2026
- Nombre de fontaines à eau et de récupérateur d'eau de pluie par sites

Document à produire :

- Note d'intention sur la gestion des biodéchets

Promotion de la biodiversité sur nos campus

Ambition 4

A travers ce projet, l'Université Paris 8 souhaite renforcer la protection de la biodiversité présente sur ses campus et la valoriser davantage, avec pour horizon l'identification de processus de labellisation pour chaque site en fonction des caractéristiques propres à chacun. Cela passe d'abord par la réalisation d'un diagnostic des sols de l'établissement, puis par une amélioration continue au niveau de l'aménagement et de l'entretien de nos espaces verts, incluant la récupération des eaux de pluie et l'intégration de plantes résistantes à la sécheresse. La préservation de la biodiversité est d'ailleurs un élément d'attention important dans l'application du schéma directeur Aménagement des Espaces Extérieurs sur le campus de Saint-Denis par la Direction du Patrimoine. La construction de la future Maison des Associations intégrera la plantation de 23 arbres à hautes tiges et de 20 arbustes pour favoriser la biodiversité autour du bâtiment.

La communauté étant en demande, la plantation de haies le long des barrières, d'arbres fruitiers, de murs végétalisés, et l'installation d'un hôtel à insectes pourront voir le jour d'ici 2030. En complément des aménagements des espaces extérieurs en cours ou à venir, les actions suivantes devront être développées sur les différents sites de l'établissement (et éventuellement adaptées en fonction des spécificités de chacun) :

Réalisation d'un inventaire de la biodiversité

Un inventaire complet de la biodiversité sera mené sur les différents sites. Cette étape permettra de mieux comprendre la richesse naturelle présente sur les campus et d'identifier les espèces animales et végétales pour lesquelles des mesures spécifiques de protection peuvent être mises en place. Les résultats de cet inventaire seront utilisés pour adapter et affiner les pratiques d'entretien. Des méthodes de sciences participatives pourront être envisagées afin d'impliquer la communauté universitaire.

Inscription de pratiques durables dans le marché « Entretien des espaces verts »

La révision du cahier des charges de ce marché permettra d'assurer un entretien des espaces verts plus respectueux de la biodiversité. L'engagement du prestataire sur le sujet est essentiel, et permettra la mise

en place de méthodes respectueuses de la faune et de la flore présentes sur nos campus.

Création d'un parcours pédagogique végétalisé

Un parcours végétal sensible peut être aménagé suivant les espèces présentes afin de les valoriser. L'installation de panneaux informatifs et la création d'un parcours numérisé, relayé par des QR codes, assureront l'accessibilité pour toutes et tous. Des éléments sensoriels (chants d'oiseaux, bruits d'insectes, etc.) pourront venir compléter ce parcours, ainsi que l'organisation de visites guidées. Pensé en projet pédagogique, ce parcours permettra de transformer les espaces verts des campus en un lieu d'apprentissage et de sensibilisation écologique.

Porteur(s) : Direction du Patrimoine, Vice-Présidence Transitions, Charge de mission Campus Écoresponsable

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'espèces végétales et animales présentes
- Nombre d'îlots de fraîcheur et/ou d'espaces végétalisés
- Mesures mises en place pour un entretien responsable des espaces verts
- Création d'un parcours pédagogique végétalisé et nombre de visiteurs sur le parcours

Documents à produire :

- Diagnostic des sols
- Inventaire de la biodiversité sur l'ensemble des sites de l'université

Numérique responsable

Ambition 4

La transformation numérique affecte de manière significative l'université et sa communauté. Qu'il s'agisse des cours en distanciels, et plus largement de l'utilisation des visioconférences, des travaux collaboratifs et stockage de documents dématérialisés, ou simplement des recherches et prises de notes, les habitudes d'étude et de travail ont radicalement changé ces dernières années. L'utilisation des outils informatiques est désormais incontournable, voire indispensable pour le bon fonctionnement de la grande majorité des activités de l'établissement.

Or, l'impact du changement des pratiques numériques est non négligeable en termes de ressources utilisées et d'émissions de gaz à effet de serre. A l'échelle mondiale, les émissions de gaz à effet de serre qui y sont liées représentent environ 4% du volume total. Ce pourcentage est amené à augmenter dans les années à venir, y compris à l'échelle de notre établissement. La question de la quantité de ressources nécessaires et les conditions d'extraction de certains matériaux rares appellent aussi à prendre des mesures pour limiter un gaspillage inutile et nuisible.

L'accessibilité des supports pour toutes et tous est également un enjeu important à prendre en compte. Des réflexions plus complètes sont en cours via le schéma directeur Handicap. Ces réflexions alimenteront le schéma directeur Numérique et Système d'Information pour la mise à disposition d'outils adaptés, la diffusion de pratiques numériques plus inclusives et l'accompagnement personnalisé des membres de la communauté.

Dans ce contexte, la rédaction d'une charte des pratiques numériques responsables est nécessaire pour faire connaître et valoriser des usages raisonnés et conscients au sein

de la communauté. Cette charte devra être accompagnée d'un plan d'action numérique responsable afin de développer des modalités d'utilisation des outils numériques en adéquation avec les principes DD-RSE de l'établissement (sur sites et à distance).

En parallèle, un travail de gestion durable du matériel informatique dans un premier temps, et des petits équipements informatiques dans un second temps, est requis. Un projet a été lancé par la DSIN en avril 2024 pour implémenter un système de Gestionnaire Libre de Parc Informatique (GLPI), qui permettra de maîtriser le parc de matériel et les évolutions des stocks. Il contribuera à résoudre les potentiels dysfonctionnements liés aux procédures d'inventaire actuelles. Les pratiques d'achats seront également étudiées pour identifier les axes d'amélioration envisageables pour réduire l'empreinte carbone qui découle de l'acquisition de matériels superflus et des déchets produits.

Porteur(s) : Direction du Système d'Information, CITIES, Vice-Présidence Urbanisation du système d'information

Indicateurs de suivi :

- Document charte numérique responsable
- Gestion des stocks (gestion centralisée de l'évolution du nombre de matériels informatiques)
- Allongement de la durée de vie de nos matériels

Documents à produire :

- Charte Numérique Responsable
- Plan d'action numérique responsable

Mobilités durables

Ambition 4

Le concept de mobilité durable ici mis au pluriel illustre la volonté de l'Université Paris 8 de concilier la promotion d'une mobilité décarbonnée et d'une mobilité inclusive auprès de sa communauté. En effet, la réduction des émissions en équivalent CO2 associées aux déplacements liés aux activités de l'Université Paris 8 est cruciale et doit se penser de façon inclusive et équitable. A cette fin, l'université souhaite se doter d'un Plan de Mobilités Durables en 2025.

Par définition, un Plan de Mobilité Durable vise à optimiser les déplacements liés à une organisation (personnels, étudiants, visiteurs) tout en réduisant l'impact environnemental et en promouvant des alternatives écologiques, accessibles et sûres. Qu'ils s'agissent des déplacements domicile-campus, des déplacements universitaires, ce document devra ainsi proposer des mesures concrètes pour inciter aux mobilités durables, dans la ligne de notre futur Plan de Transitions (Bilan Carbone). Pour ce faire, une équipe projet sera constituée début 2025 et pourra s'appuyer sur les résultats de l'enquête mobilité 2023, réalisée auprès des personnels, ainsi que toute autre source d'information sur les déplacements de la communauté étudiante et universitaire de l'Université Paris 8.

Le sujet des déplacements nécessitera des discussions transverses à la communauté universitaire et la coopération de nombreux services supports (liste non-exhaustive : DIPEFAS, Direction Vie de Campus, Direction de la Logistique, Direction du Patrimoine, Direction de la Recherche, SERCI, Pôle Missions, Service des Achats et Marchés publics, DGS). A ce titre, le document tiendra compte des réflexions et pistes d'actions émises par le groupe de travail « Mobilités » (fiche projet n°2) et du groupe de travail « Recherche et Innovation Responsables » (fiche projet 6).

A minima, les thématiques ci-dessous seront abordées dans le Plan Mobilités Durables 2025 de l'établissement :

- Mobilités douces comme la marche, le vélo ou la trottinette avec des actions de sensibilisation, sécurisation des équipements et des campus, et animation de communautés,
- Transports en commun avec un enjeu de mobilité inter-campus,

- Incitations au covoiturage et à l'utilisation de véhicules électriques (question de notre flotte automobile),
- Trajets moyenne et longue distance avec la nécessité de privilégier systématiquement le train à l'avion lorsque cela est possible,
- Accessibilité de nos sites et des déplacements de toutes et tous,
- Usages de la visio-conférence (politique de télétravail, cours en ligne).

Enfin, il reviendra à l'équipe projet de déterminer la régularité de mise à jour du document et de le soumettre à l'avis du Conseil des Transitions.

Porteur(s) : CITIES, DIPEFAS, Direction Vie de Campus, Vice-Présidence Transitions

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'actions «mobilités durables» mises en œuvre chaque année (ateliers réparations, bourses aux vélos, sensibilisations, communauté Géovélo, etc.)
- Nombre de bénéficiaires du Forfait Mobilité Durable (FMD)
- Nombre de bénéficiaires d'un équipement de sécurité mobilités douces
- Pourcentage de trajets en avion (mobilités étudiantes, mobilités de recherche, mobilités administratives)

Documents attendus :

- Plan Mobilités Durables 2025 de l'Université Paris 8
- Étude sur l'impact de la visioconférence (télétravail et cours) dans le Bilan Carbone de l'université

Décarbonation de nos activités

Ambition 4

Comme toute organisation, les activités de l'Université Paris 8 sont émettrices de gaz à effet de serre et participent à la crise climatique actuelle. Conformément à la Stratégie Nationale Bas Carbone et à la Circulaire Service Public écoresponsable, l'Université Paris 8 met en place des mesures afin de réduire les émissions dont elle est responsable, directement ou indirectement. Pour ce faire, l'intégration de mesures propices à la transition énergétique de nos bâtiments est indispensable et se décline déjà depuis plusieurs années via le Plan de Sobriété Énergétique (2020) et le schéma directeur Énergie-Eau (2021). Cette intégration se poursuit dans la programmation du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI).

Les actions suivantes sont un socle minimum et nécessaire pour décarboner nos activités :

Réalisation d'un Bilan Carbone et du Plan de Transition associé tous les 3 ans

Le lancement du Bilan Carbone 2023 de l'Université Paris 8 en septembre 2024 est une étape fondamentale pour la décarbonation de nos activités. En effet, ce premier exercice nous permettra de mesurer nos émissions de CO2 équivalent par poste (énergie, immobilisations, hors énergie, mobilités, numérique, alimentation, achat de biens et services, déchets) et par type d'activités (enseignement et vie universitaire, recherche, administration). La rédaction du Plan de Transition début 2025 sera également l'opportunité pour l'université de s'engager sur les actions les plus efficaces et pertinentes pour réduire son empreinte carbone. L'actualisation de ce Bilan Carbone et du Plan de Transition associé se fera ensuite tous les trois ans, avec l'ambition d'internaliser l'exercice le plus tôt possible. Des initiatives internes pourront être proposées pour mesurer cette empreinte carbone à différentes échelles (une formation, une UFR, un laboratoire, etc.) ou étudier un poste d'émission spécifique (numérique, alimentation, déplacement, etc.).

Réduction de la consommation énergétique de 40% dès 2027

A l'Université Paris 8, la transition énergétique est prise en compte depuis plusieurs années à travers la maîtrise des consommations de nos bâtiments. La consommation énergétique des sites (chauffage + électricité) a

diminué de 33% en 2023 depuis notre année de référence (2016). L'université continue dans cette dynamique et se donne les moyens d'atteindre une réduction de sa consommation énergétique de 40% dès 2027, soit avec trois ans d'avance sur nos obligations réglementaires fixées par le décret tertiaire relatif à l'application de la loi ELAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique). A cette fin, les travaux de rénovation énergétique du bâtiment C avec la démarche EnergieSprong ont été finalisés en mars 2024. En ce qui concerne la construction en cours du bâtiment H, l'université souhaite atteindre le niveau du label E2C1 (Énergie 2 Carbone 1) et du label E+C- (Énergie+Carbone-), et s'inscrit dans la démarche « Bâtiment Durable Francilien ». Enfin, la future Maison des associations sera construite selon la méthode « Bâtiment Neuf Biosourcé » associée à une labellisation BBCA (Bâtiment Bas Carbone). En cours de réalisation, le nouveau SPSI intègre la démarche de transition énergétique, écologique et sociale portée par l'établissement.

Porteur(s) : Direction du Patrimoine, CITIES, Vice-Présidence Transitions

Indicateurs de suivi :

- Pourcentage d'évolution des émissions carbone par poste d'activités
- Pourcentage de réalisation des actions du Plan de Transition associé à notre Bilan Carbone 2023
- Évolution des kWh de nos consommations énergétiques par site
- Pourcentage du parc immobilier rénové et description qualitative des techniques utilisées.

Documents à produire :

- Plan de Transition 2025
- Plan de Sobriété Énergétique actualisé

Alimentation durable

Ambition 5

Avec le projet « Alimentation durable », l'université entend faire évoluer son offre alimentaire vers un modèle respectueux de l'environnement et adapté aux enjeux actuels en matière de santé et d'impact climatique. Simultanément, la précarité alimentaire étudiante grandissante requiert de prendre des mesures fortes pour garantir des conditions d'études dignes à toutes et tous. En partenariat avec les acteurs du territoire et le CROUS, les différents volets de ce projet doivent permettre à l'Université Paris 8 d'orienter son action d'ici 2030 vers deux grands horizons :

- Zéro précarité alimentaire parmi nos étudiants,
- Marché traiteur 100% végétarien.

Horizon zéro précarité alimentaire - une alimentation saine et suffisante

(voir volet 5 « Lutte contre la précarité » du schéma directeur Vie Étudiante) :

L'accès à une alimentation saine et suffisante pour l'ensemble des étudiants de l'Université Paris 8 est un prérequis pour une alimentation durable. Un dispositif de lutte contre la précarité alimentaire sera renforcé dès 2025 autour de quatre actions :

Les distributions de colis alimentaires par nos partenaires associatifs

Chaque semaine, Linkee, la Croix-Rouge française et le Secours Populaire distribuent aux étudiants des paniers alimentaires constitués de produits issus d'une démarche anti-gaspillage. De plus, à partir de 2025, Linkee s'engage à mettre au minimum 3 kg de fruits et légumes frais dans ses paniers pour privilégier une alimentation saine et équilibrée.

Les distributions de repas solidaires

Suite à l'appel à projet qu'elle a remporté, Label Gamelle, entreprise de réinsertion pour personnes éloignées de l'emploi, distribue des repas cuisinés à Montreuil sur nos 3 sites

(500 repas à Saint-Denis, 200 à Montreuil, 100 à Tremblay-en-France). 50% des repas distribués sont végétariens.

La nouvelle table étudiante

Organisée par les associations La Nappe et Comité Eco, des ateliers de cuisine et des repas partagés apprennent aux étudiants à mieux cuisiner. Les recettes sont 100% végétariennes et le format innovant favorise le changement de pratiques alimentaires tout en développant du lien social.

L'épicerie sociale et solidaire (Campus de Saint-Denis)

En cours de réalisation, cet espace sur le campus de Saint-Denis permettra aux étudiants orientés et accompagnés d'un travailleur social d'acheter des produits frais et congelés à 10% de leur prix initial. Une épicerie sociale et solidaire vise à lutter contre la précarité et à favoriser la reprise d'autonomie. Par ailleurs, le projet est en partenariat avec la banque alimentaire et s'inscrit également dans une démarche anti-gaspillage.

Horizon marché traiteur 100% végétarien - une alimentation décarbonée

Afin de proposer une alimentation alignée en matière d'écoresponsabilité et de bien-être à sa communauté, l'Université Paris 8 augmentera progressivement la part de végétarien dans ses achats alimentaires directs et dialoguera avec ses partenaires dans une perspective similaire.

Augmentation de l'offre végétarienne dans le marché traiteur d'ici 2030

En limitant la consommation de viande et de produits d'origine animale, l'université entend réduire son empreinte écologique tout en offrant des alternatives plus saines lors des évènements qu'elle organise.

Révision de l'autorisation d'occupation temporaire des distributeurs automatiques gérés par le CROUS

En concertation avec les représentants étudiants et les participants aux dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire, le nouveau cahier des charges intégrera des critères de durabilité, privilégiant les produits locaux, biologiques, et à faible impact environnemental. Cette révision vise à aligner l'offre des distributeurs sur les valeurs de l'alimentation responsable.

Renforcement du dialogue avec le CROUS pour une restauration durable

Cela permettra d'accroître la part de menus végétariens dans les cafétérias, de soutenir le développement d'une offre de restauration durable au Restaurant Universitaire, et de favoriser la mise en place de projets innovants. Cette collaboration vise à faire du CROUS un partenaire clé dans la transition vers une alimentation plus durable, en améliorant l'accessibilité à des repas sains et écoresponsables sur les campus. Cette collaboration vise à faire du CROUS un partenaire clé dans la transition vers une alimentation plus durable, en améliorant l'accessibilité à des repas sains et écoresponsables sur les campus.

Diversification de l'offre de restauration sur le campus de Saint-Denis avec le foodtruck de l'AMAP de Paris 8

En proposant des produits locaux, de saison, et issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement, cette initiative contribuera à diversifier l'offre alimentaire et à promouvoir une alimentation de proximité et de qualité.

Porteur(s) : Direction Vie de Campus, Service des Achats et des Marchés, CITIES, Vice-Présidences Transitions et Étudiante

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'étudiants bénéficiaires d'un dispositif d'aide alimentaire
- Pourcentage de l'offre végétarienne sur le campus



Campus inclusifs

Ambition 5

L'Université Paris 8 s'engage dans une démarche globale d'inclusion pour garantir à ses publics et personnels les meilleures conditions d'accueil, d'accompagnement, d'études, de travail, d'accès au territoire et d'insertion. De cette manière, elle vise à garantir l'égalité de traitement, le bien-être et l'accessibilité pour l'ensemble de la communauté universitaire. Si de nombreux projets sont développés dans d'autres documents structurants pour l'établissement (schéma directeur Handicap, schéma directeur Réussites Étudiantes), cette fiche projet réaffirme l'importance de penser une transition écologique juste, équitable et désirable pour toutes et tous à l'échelle de notre établissement.

L'objectif est donc de mettre en avant des actions d'envergure – pour certaines déjà entamées – qui participent à transformer nos campus en des espaces ouverts et inclusifs. Il s'agit non seulement de répondre aux enjeux sociaux contemporains, mais aussi de créer un environnement propice à l'épanouissement académique et professionnel. L'accent est mis sur les conditions de travail des personnels de l'Université Paris 8 car le schéma directeur Vie Étudiante développe de nombreuses mesures pour l'amélioration des conditions de vie étudiante.

Rendre les campus handi-accessibles

En phase avec le schéma directeur Handicap et dans la continuité des dispositifs proposés sur le campus, l'Université Paris 8 souhaite devenir un modèle d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. La mise en conformité des infrastructures et des bâtiments selon les normes d'accessibilité est une priorité pour notre établissement. De plus, l'accompagnement personnalisé proposé aux étudiants et personnels en situation de handicap se poursuivra dans une logique d'amélioration continue.

Enfin, l'amélioration des outils pédagogiques et numériques pour les rendre inclusifs (supports numériques adaptés, interprètes en LSF, etc.) est un travail en cours, soutenu par notre convention avec le Fonds pour

l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

Renouveler le Plan Égalité Femme-Homme

Le Plan Égalité Femme-Homme de notre établissement est à l'origine de nombreuses mesures visant à lutter contre les inégalités de genre. En matière de lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS), la consolidation de la cellule d'écoute est une illustration concrète de l'engagement fort de notre communauté sur le sujet, de même que les partenariats avec la Maison des Femmes de Saint-Denis et l'association Women Safe. Le renouvellement de ce plan servira à poursuivre les actions lancées et à en développer de nouvelles (formations sur les VSS, promotion de l'égalité dans les processus de recrutement, de promotion et de rémunération...).

Établir un plan d'action pour lutter contre les risques psycho-sociaux (RPS)

Dans le cadre de sa politique qualité de vie au travail, l'université a engagé une démarche d'évaluation des facteurs de risques psycho-sociaux en partenariat avec l'ARACT Ile-de-France, qui débouchera en 2025 sur un plan d'action dédié afin de renforcer la prévention et l'accompagnement des victimes ainsi que la sensibilisation et la formation des encadrants.

Contribuer à une démarche de qualité de vie au travail (QVT)

Deux axes seront portés en synergie pour contribuer à l'amélioration des conditions et des relations de travail, afin d'améliorer le bien-être des personnels dans l'exercice de leurs activités à l'Université Paris 8. D'une part, l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle continuera d'être favorisé et valorisé pour toutes et tous (télétravail, temps de travail adapté, etc.). D'autre part, le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) intégrera la création d'espaces communs de convivialité pour les personnels, en articulant les démarches de transition écologique, d'aménagement des espaces et de prise en compte des modalités hybrides d'organisation du travail et de conciliation entre les temps professionnels et privés.

Fiche projet 13

Porteur(s) : DIPEFAS, Direction du Patrimoine, Direction Vie de Campus, Service Hygiène et Sécurité, CITIES, Vice-Présidence Relations et Ressources humaines, Charges de mission Handicap, Égalité Femmes-Hommes et Racisme, Antisémitisme, Laïcité

Indicateurs de suivi :

- Liste et nombre d'actions mises en œuvre pour soutenir les personnes porteuses d'un handicap
- Répartition femme-homme par métier / recrutement / salaires (par an)
- Nombre d'espaces de convivialité sur chaque site
- Nombre de formations délivrées sur les VSS ou la prévention des RPS
- Nombre d'arrêts maladie par an

Documents à produire :

- Plan Égalité Femme-Homme 2025
- Plan d'action contre les RPS
- Politique de QVT



TEDS pour les réussites étudiantes

Ambition 6

L'articulation entre le schéma directeur des Réussites Étudiantes (SD RE) et le schéma directeur DD-RSE est essentielle pour que le déploiement de la politique de TEDS bénéficie pleinement aux réussites étudiantes.

La coopération entre le CITIES et le Service commun des transversalités et des réussites étudiantes programmé dans le cadre du SD RE pour développer les enseignements et les innovations pédagogiques devrait permettre une coordination optimisée sur des projets à l'intersection des différents schémas directeurs, sur chacun des axes du SD RE.

Faire de la formation à la TEDS un levier des réussites étudiantes (axe capacitation du SD RE)

L'analyse croisée des catalogues de formation TEDS (fiche projet 4) avec le catalogue des enseignements du NCU So Skilled! d'une part et les dispositifs et enseignements développés à partir des orientations du SD RE d'autre part serviront de support à l'identification de correspondances entre registres de compétences transversales similaires.

Ces synergies pourront être intéressantes à développer dans le cadre des enseignements existants, ou dans le cadre d'une ingénierie pédagogique spécifique, dans la mesure où elles permettent de localiser des actions de formation à fort impact, intéressant à la fois les réussites étudiantes et la montée en compétence des étudiants en tant qu'acteurs des transitions, dans leur vie universitaire, professionnelle, citoyenne.

Le catalogue de formation TEDS pourra également servir le travail de l'interdisciplinarité en faveur des réussites étudiantes, dans la mesure où la formation à la TEDS se conçoit selon une approche holistique pluridisciplinaire.

Ces propositions seront associées à la formation des enseignants-chercheurs à la pédagogie des transitions, qui met au centre les approches participatives et orientées sur la résolution de problèmes, ainsi que la prise en compte de l'écoanxiété (lien fiche projet 15).

Favoriser les réussites étudiantes à tous les niveaux via l'engagement étudiant dans la TEDS (axe vie de campus du SD RE)

A partir de 2025, un groupe de travail sera constitué afin d'articuler la TEDS et l'engagement étudiant dans le cadre d'une diversité de missions (bénévolat, tutorat, actions portées avec des services, entrepreneuriat étudiant) (fiche projet 4). Dans ce cadre, les réussites étudiantes pourront être portées par le développement de la pair-aidance et du tutorat en matière de sensibilisation à la TEDS entre les niveaux L et M d'une part, ou en matière d'animation et de conduite de projet entre les niveaux M et D d'autre part. Permettant tout autant aux « aidés » de bénéficier de l'apprentissage par les pairs, qu'aux « aidants » d'acquérir de nouvelles compétences ou connaissances, l'enclenchement de ces dynamiques intergénérationnelles servira également de moteur à la vie de campus et au portage par les usagers de la politique de TEDS.

Contribuer par les actions TEDS à l'insertion internationale des étudiants (axe Université monde du SD RE)

Le renforcement des réussites par l'ouverture et l'accueil à l'international rencontre les enjeux de la TEDS sur plusieurs aspects. L'accueil et l'inclusion des étudiants en exil, des étudiants allophones, et plus largement des étudiants internationaux revêtent des dimensions de responsabilité sociale que le SD RE vise à couvrir largement. Dans le cadre des interactions avec le schéma directeur DD-RSE, la participation des étudiants de Paris 8 aux actions internationales portant sur les transitions écologiques et sociales sera amplifiée, en tirant parti de dispositifs existants comme le Young Forum for Action on Climate Change de l'université européenne ERUA, des possibilités d'organisation de « traveling seminars » orientés sur des thématiques de TEDS, de l'implication dans des conférences et événements de la Critical Edge Alliance, ou encore du développement des partenariats internationaux en matière d'entrepreneuriat et d'incubation de projets d'utilité sociale et écologique.

Fiche projet 14

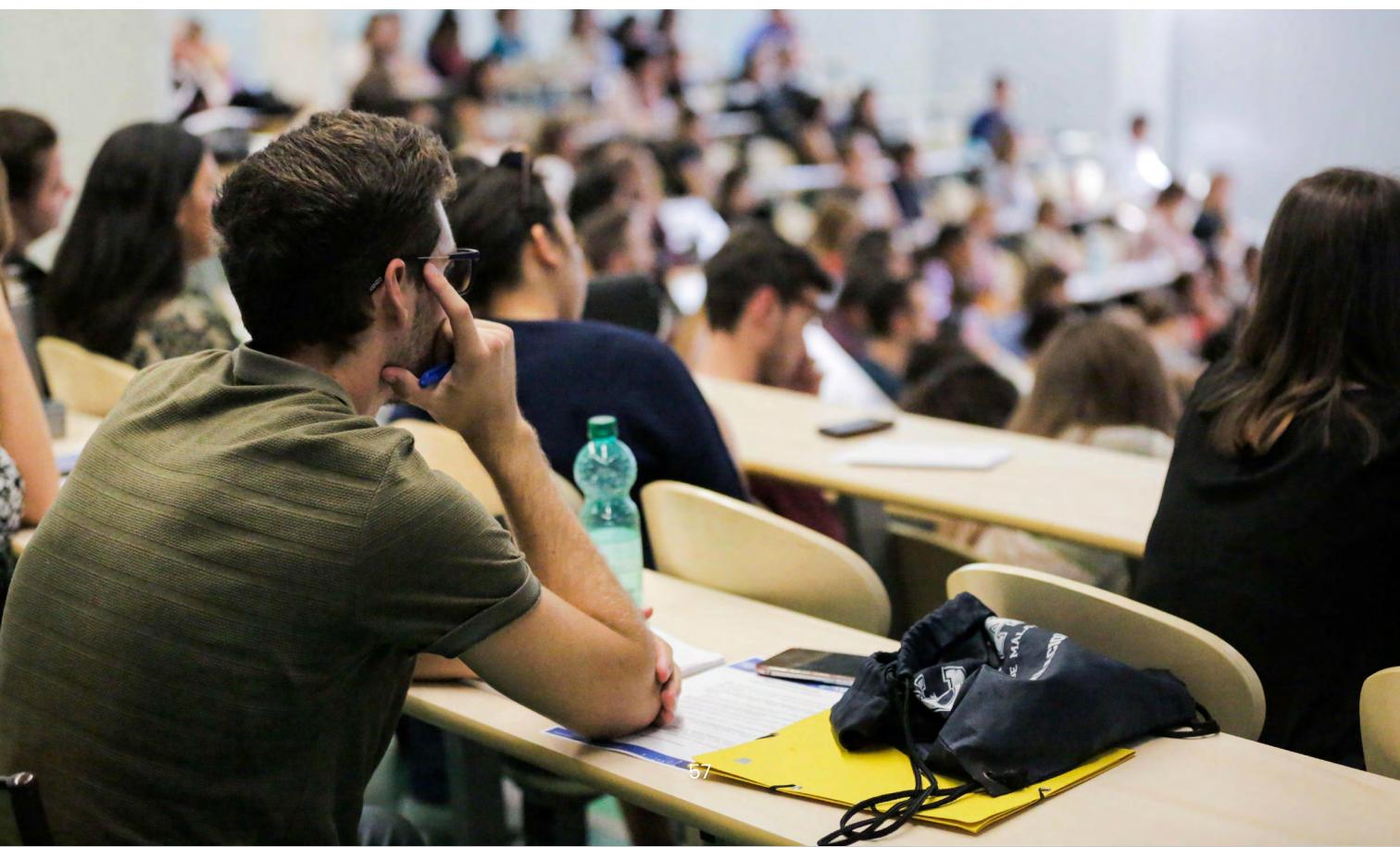
Porteur(s) : CITIES, Service commun des transversalités et des réussites étudiantes, NCU So Skilled!, Direction Vie de Campus, SERCI, Vice-Présidences CFVU, Recherche et Transitions

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'étudiants participant à des dispositifs et enseignements TEDS x SD RE / NCU So Skilled!
- Nombre d'étudiants engagés dans des activités de tutorat TEDS
- Participation des étudiants aux actions internationales portant sur la TEDS

Documents à produire :

- Catalogue des formations TEDS x formations SD RE / NCU So Skilled!



Formation DD-RSE des personnels

Ambition 7

Pour renforcer la démarche DD-RSE de l'université, la formation et le développement de compétences généralistes et spécifiques de l'ensemble des personnels de l'Université Paris 8 sont indispensables. Ce projet de formation vise ainsi à outiller les équipes administratives, techniques, pédagogiques et scientifiques afin qu'elles puissent intégrer les principes de durabilité dans leurs pratiques professionnelles. L'établissement vise à établir un socle commun de connaissances en matière de transitions écologiques et sociales parmi ses personnels d'ici à 2027. Les transformations attendues dans les différents métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche nécessiteront également un accompagnement dédié, avec l'ambition de développer les compétences métiers et expertes en interne. Par conséquent, le schéma directeur prévoit de développer l'offre de formation professionnelle pour ses personnels suivants trois axes :

Former l'ensemble des personnels sur les enjeux de transition écologique et sociale

Les référents DD-RSE ayant bénéficié dès 2024 de la formation « B.A.-BA du Climat et de la Biodiversité » du CNED, il s'agit maintenant de la déployer et de valider la certification de l'ensemble des personnels administratifs de l'Université Paris 8 avant 2027. Le calendrier de formation ciblera les encadrants dès janvier, puis le reste des agents administratifs. En parallèle, les enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants se verront régulièrement proposer l'accès à diverses ressources pédagogiques sur le sujet (UVED, CNED, Labos 1point5...). Début 2025, une réflexion devra également être menée pour l'intégration d'un module TEDS dans la formation des néo-maîtres de conférences. Enfin, une attention particulière sera portée au développement d'une culture de la coopération par le développement des compétences et des pratiques dans le cadre du déploiement du projet CAT - Commun d'Accompagnement des Transitions, lauréat 2024 de l'appel à

communs de l'ADEME et porté pour Paris 8 par le CNIS jusqu'alors et désormais par le CITIES.

Accompagner la montée en compétences d'experts métiers DD-RSE et TEDS

Afin d'accompagner le développement d'expertises DD-RSE dans les métiers de l'université (achats responsables, green IT, énergie et bâtiment durable, gestion durable des espaces verts, etc.), une stratégie de formation incitative devra être élaborée en concertation avec les services. S'agissant des doctorants et des enseignants-chercheurs, les formations à la pédagogie des transitions seront pensées avec Labos 1point5 ou le Campus de la transition (partenaires lors de formations précédentes), avec une intégration systématique (en cours) dans le programme de formation des doctorants et des néo-maîtres de conférences, et une campagne d'enrôlement progressif des titulaires grâce aux référents TEDS. Ces évolutions concourent à l'écologisation des enseignements disciplinaires, mais aussi des programmes de recherche.

Développer un réseau interne d'animateurs et de formateurs sur les sujets DD-RSE

De nombreuses formations professionnelles proposées à l'université relèvent du cadre DD-RSE. L'ambition est donc de les répertorier et de les valoriser en tant que telles auprès de la communauté. De plus, de nombreuses Fresques du Climat ayant déjà été organisées auprès de publics étudiant, administratif ou pédagogique, l'Université Paris 8 souhaite désormais former des animatrices et animateurs en interne pour proposer des ateliers de sensibilisation DD-RSE réguliers. Dès 2025, une dizaine de personnes volontaires seront formées à l'animation de la Fresque du Numérique et une dizaine d'autres à l'atelier 2tonnes. Les personnes formées pourront ensuite animer un certain nombre d'ateliers au sein de la communauté universitaire.

Fiche projet 15

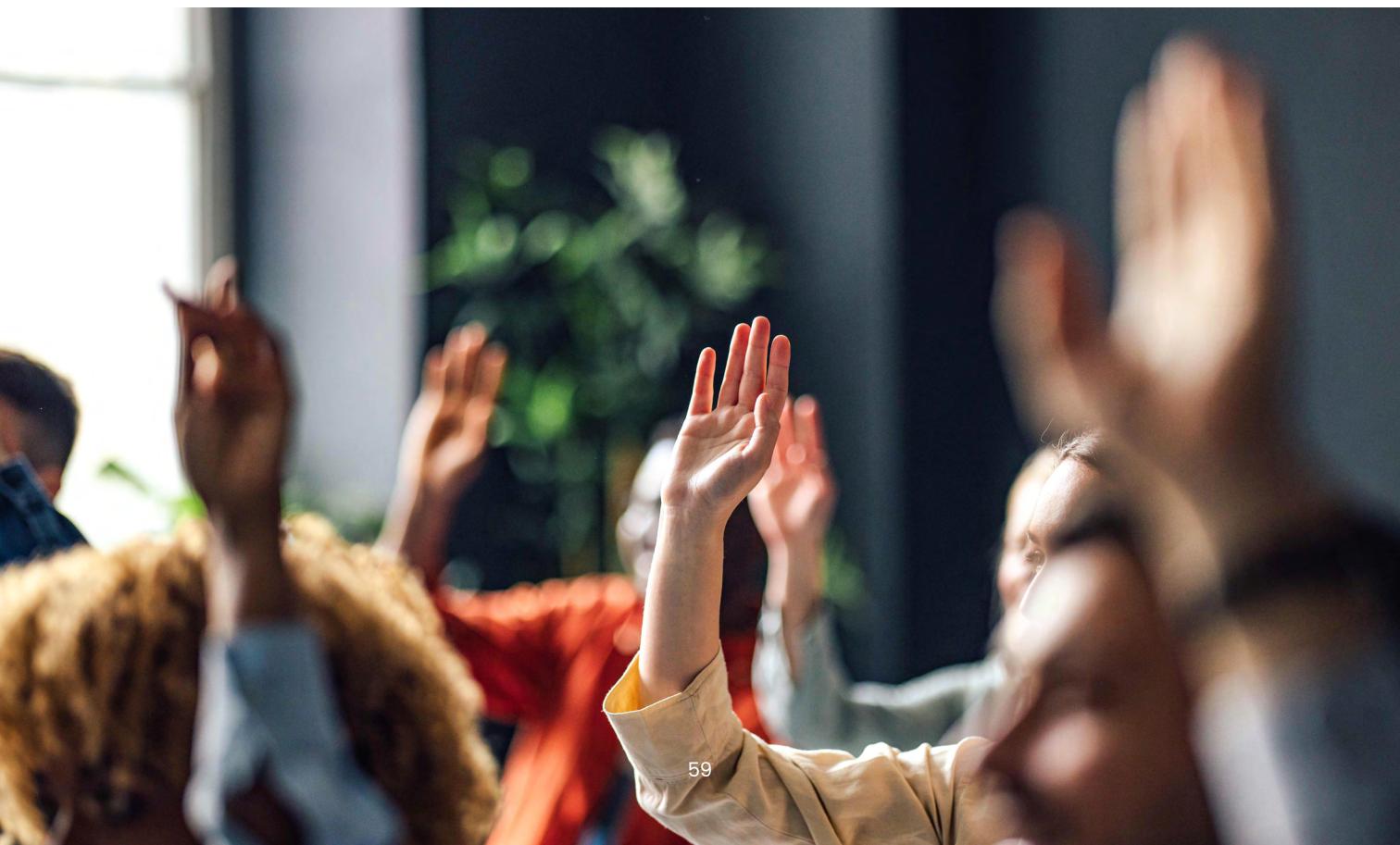
Porteur(s) : DIPEFAS, CITIES, Vice-Présidences Transitions, Relations et Ressources humaines

Indicateurs de suivi :

- Nombre de formations DD-RSE ou TEDS proposées dans le Plan de formation des personnels de l'Université Paris 8
- Nombre de personnels BIATSS ayant obtenu le badge B.A.-BA Climat et Biodiversité
- Nombre de personnels BIATSS ayant bénéficié d'une formation métier DD-RSE et pourcentage de formations certifiantes
- Nombre de personnels ayant suivi une formation DD-RSE (VSS, RPS, Handicap, etc.)
- Nombre d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, de doctorants, de néo-maîtres de conférences ayant bénéficié d'une formation TEDS (séminaire UVED, autres séminaires)

Document à produire :

- Plan de formation des personnels – Formations DD-RSE et TEDS



Plateforme de coopération territoriale

Ambition 8

La plateforme coopérative est une infrastructure numérique dédié à la coopération des acteurs engagés dans les transitions sur le territoire, dans un contexte où la coopération territoriale s'inscrit comme une nécessité mais aussi une opportunité face aux défis d'adaptation et d'atténuation soulevés par le changement climatique et les transitions qu'il induit. Les dynamiques coopératives locales reposent sur la coconstruction et l'action collective à l'échelle territoriale, favorisées par la proximité entre les acteurs, un sentiment d'appartenance et des objectifs communs. Pour autant, de nombreuses initiatives socialement innovantes émergent sur le territoire de façon isolée et les acteurs qui souhaitent coopérer pour développer un territoire résilient et attractif n'arrivent pas toujours à s'unir par méconnaissance de leur environnement. L'objectif de la plateforme est d'outiller la construction d'un territoire durable et inclusif, en intégrant les dimensions écologique et sociale au cœur du développement. Cette initiative vise à impulser une dynamique coopérative basée sur la mutualisation des forces des acteurs locaux pour relever ensemble les défis des transitions. La plateforme permettra de répondre à ce besoin en facilitant l'interconnaissance, les mises en relation et en renforçant les synergies territoriales. Ainsi, cet outil vise à renforcer l'ancre territorial de l'Université Paris 8 et sa contribution aux transitions écologiques et sociales, à travers les axes suivants.

- 1. Renforcer l'ancre territorial :** promouvoir les relations entre l'université et le territoire à travers l'engagement des étudiants et les approches pédagogiques participatives et orientées projet.
- 2. Faciliter la recherche-action :** soutenir une science collaborative et engagée autour des transitions.
- 3. Mutualiser les ressources :** partager les savoirs et savoir-faire académiques et ceux des acteurs et des habitants, mettre en commun des moyens avec les acteurs du territoire.
- 4. Passer à l'échelle :** amplifier les dynamiques partenariales locales pour un impact plus large.

La plateforme permettra par exemple de cartographier l'écosystème associatif et socioéconomique local pour identifier des terrains d'étude, d'engagement et de recherche-action. Elle favorisera également les synergies entre projets liés aux transitions portées par des acteurs publics, scientifiques et socio-économiques, pour répondre collectivement à des appels d'offres et appels à projets en imaginant des solutions adaptées au territoire. Pour ce faire, la plateforme proposera des fonctionnalités clés :

- annuaire des acteurs et actrices du territoire et de leurs champs d'intervention et d'expertise,
- diffusion d'appels à participation et de proposition de projets,
- automatisation de la veille sur les appels à projets pertinents pour les acteurs selon leur profil,
- création de communs sur les transitions (base documentaire ouverte et collaborative).

Cette plateforme numérique de coopération territoriale constituera un outil structurant pour favoriser l'interconnaissance, la coopération, et les réponses collectives aux enjeux de transition écologique et sociale. Cet outil permettra d'impliquer davantage l'université aux côtés de ses partenaires pour un territoire innovant, durable et solidaire.

Porteur(s) : CITIES, Vice-Présidence

Transitions

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'utilisateurs inscrits
- Nombre de projets déposés sur la plateforme
- Nombre de partenariats ou collaborations initiés via la plateforme

Coordination projet et rédaction

Carole BRUNET – Vice-Présidente Responsabilités et innovations durables, sociales et solidaires
Maxine BROSSE – Chargée de projet DD-RSE

Contributions

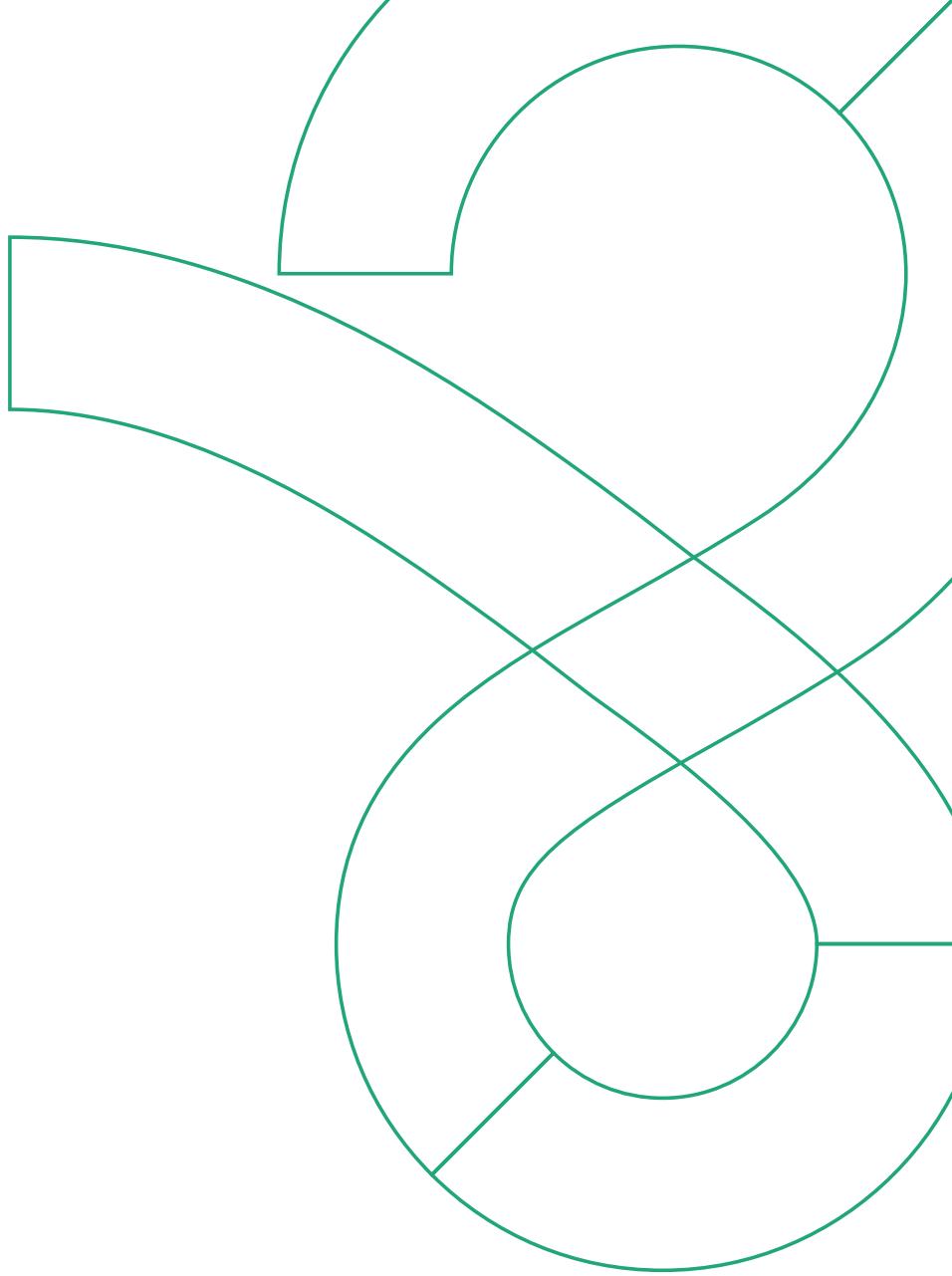
Arnaud LAIME – Vice-Président du Conseil d'Administration et du Patrimoine
Nathalie VINCENT – Directrice Générale des Services
Benjamin CAPDEVILA – Chargé de mission Campus écoresponsable
Ilaria PIRONE – Vice-Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
Arnaud REGNAULD – Vice-Président de la Commission de la Recherche
Ronan LE BAUT – Directeur Général des Services Adjoint
Arnaud DESJARDIN – Directeur Général des Services Adjoint
Anne CHALARD-FILLAudeau – Vice-Présidente Communication

Design graphique

Service communication

Crédits photographiques

Service communication
Service Crédits photographiques



Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

2 rue de la liberté,
93200 Saint-Denis

